

Trigano
Rapport
financier 2008



TRIGANO
CONSTRUCTEUR DE LIBERTÉS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1 Evénements 2008
- 2 Activité commerciale
- 4 Résultats
- 4 Perspectives et stratégie
- 5 Organisation et ressources humaines
- 6 Gestion des risques
- 7 Impact des activités sur l'environnement
- 7 Politique d'assurance
- 8 Comptes sociaux
- 8 Activité boursière
- 9 Composition du capital au 31 août 2008
- 9 Résolutions proposées à l'Assemblée générale du 8 janvier 2009
- 10 Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs
- 12 Rapport du président du conseil d'administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce
- 16 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Trigano, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce

COMPTES CONSOLIDÉS

- 18 Compte de résultat consolidé
- 19 Bilan consolidé
- 20 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 21 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 22 Informations sectorielles
- 24 Annexe aux comptes consolidés
- 45 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 46 Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées

COMPTES SOCIAUX

- 48 Bilan
- 50 Compte de résultat
- 52 Annexe aux comptes sociaux
- 61 Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices
- 62 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 63 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 66 Déclaration établie en application de l'article 222 – 3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JANVIER 2009

- 67 Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme ordinaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE DU 8 JANVIER 2009

L'exercice clos le 31 août 2008 a été marqué par de nombreuses difficultés annonciatrices de la crise aigüe qui caractérise les premiers mois de l'exercice 2009. Dans cet environnement, Trigano a mis en œuvre une politique adaptée de nature à sauvegarder ses résultats financiers et à conforter sa position sur ses principaux marchés. En particulier, les business units poursuivant un programme de restructuration ont amélioré leurs résultats ou se sont dotées d'une structure leur permettant d'envisager des résultats 2009 en nette amélioration.

Les faits majeurs de l'exercice ont eu néanmoins un effet globalement négatif sur le résultat opérationnel courant de Trigano qui passe de 56,5 M€ à 38,1 M€ et sur son besoin en fonds de roulement qui a progressé de 85,5 M€.

Faits importants intervenus durant l'exercice

- désorganisation du marché européen du camping-car
- fluctuations monétaires globalement défavorables
- augmentation maîtrisée du coût des matières premières
- restructurations positives

Désorganisation du marché européen du camping-car

Après avoir été relativement consistante en début d'exercice, la demande de camping-cars neufs s'est contractée sur les grands pays, en particulier en Italie, en France et en Allemagne. Parallèlement, les constructeurs, qui disposaient de capacités de production sensiblement augmentées et de gammes de produits techniquement maîtrisées, ont assuré des productions supérieures aux capacités d'absorption des réseaux de distribution qui étaient déjà globalement en situation de stock excédentaire depuis la fin de la saison 2007.

En raison d'une rigidité dans l'approvisionnement de certains composants majeurs et d'une surestimation des capacités de retournement du marché dans la deuxième partie de la saison, des niveaux de production élevés ont été maintenus pendant toute la saison et environ 15 000 camping-cars produits en 2008 n'ont pu s'insérer naturellement dans les circuits de distribution européens. Face à cette situation, certains constructeurs concurrents de Trigano ont pratiqué, à compter du printemps 2008, une politique systématique de remises importantes ou de conditions de règlement largement dérogatoires. Ces mesures, qui n'étaient pas de nature à stimuler le marché, ont seulement permis un déplacement de stocks excédentaires dans les réseaux de distribution.

Trigano ne s'est pas associé à cette démarche, considérant que celle-ci ne pouvait que se retourner contre ses initiateurs, et a mis en œuvre des opérations promotionnelles tournées vers le consommateur final permettant un meilleur écoulement des produits et le maintien à un niveau acceptable des engagements pris par les réseaux de distributeurs. Cette politique s'est toutefois caractérisée par un affaiblissement notoire des ventes durant les derniers mois de l'exercice et la constitution d'un stock de produits finis anormalement élevé.

Parallèlement, les réseaux de distribution ne disposaient pas des capacités financières leur permettant de faire face aux échéances de règlement des camping-cars achetés dans le cadre des opérations de déstockage de certaines marques concurrentes de Trigano, faute de pouvoir les vendre au consommateur final. Ce phénomène a entraîné un manque de liquidité des réseaux multimarques, ce dont Trigano a souffert indirectement.

La politique de Trigano dans cette période troublée a consisté à ne pas surcharger ses réseaux et à accorder au cas par cas des prorogations d'échéances afin de leur permettre d'absorber ces à-coups mal maîtrisés.

Fluctuations monétaires globalement défavorables

Trigano opère majoritairement, tant en fabrication qu'en commercialisation, sur des territoires de la Zone euro. Néanmoins, la dépréciation importante de la livre sterling et la réévaluation du zloty polonais ont eu cette année une influence notable sur ses résultats. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, les achats de composants pour camping-cars produits localement et les produits finis importés (véhicules de loisirs et matériel de camping principalement) se sont appréciés substantiellement en livres sterling sans qu'il ne soit possible de répercuter intégralement ce surcoût dans les prix de vente. Par ailleurs, le coût des productions de remorques en Pologne s'est sensiblement apprécié du fait de la forte réévaluation du zloty par rapport à l'euro et plus encore par rapport à la livre sterling. Il n'a pas été possible d'intégrer cette hausse des coûts dans les prix de vente déjà fortement impactés par la hausse du coût des matières premières.

L'appréciation du dollar par rapport à l'euro n'a pas eu d'effet direct bénéficiaire majeur du fait de la couverture systématique des achats de composants ou de marchandises en provenance d'Asie.

Augmentation maîtrisée du coût des matières premières

La forte augmentation du prix des matières premières de base (acier, métaux non ferreux, pétrole, bois, etc) a pu être en grande partie amortie. En effet, la grande majorité des matières premières utilisées par Trigano est constituée de produits élaborés et est fournie par des entreprises industrielles qui ont dû, en raison de l'existence de contrats annuels ou pluriannuels, absorber intégralement les hausses des prix des matières de base.

Par ailleurs, les business units utilisant directement et de façon importante l'acier ont pu éviter la pénurie annoncée en diversifiant leurs sources d'approvisionnement et en créant des stocks de sécurité. Les augmentations des prix de vente ayant permis de compenser les hausses subies, les résultats des business units concernées (remorques et abris de jardin) n'ont pas été impactés de façon sensible.

Restructurations positives

Les restructurations entreprises ont toutes contribué à une amélioration des résultats des business units concernées. En particulier, les pertes de la business unit française d'équipement du jardin ont été sensiblement allégées et l'activité résidences mobiles a construit le socle qui devrait permettre très rapidement un retour à l'équilibre.

Le redressement d'Eura Mobil, certes largement entrepris, n'a pu néanmoins atteindre les objectifs initialement poursuivis du fait de la désorganisation du marché du camping-car.

Activité commerciale

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 875,5 M€. Fortement impactée par la baisse des livraisons de camping-cars, l'activité véhicules de loisirs recule de 7,8%, tandis que l'équipement des loisirs reste sur une bonne dynamique (+4,3%).

Les ventes réalisées dans l'Union européenne se sont élevées à 854,2 M€ (913,1 M€ en 2006/2007) et représentent 97,6% du chiffre d'affaires consolidé (97,7% en 2006/2007). Les reculs des livraisons de véhicules de loisirs en Italie (-40,8 M€) et dans une moindre mesure en France (-29,2 M€) ont particulièrement affecté le niveau d'activité et n'ont pu être compensés par les progressions enregistrées notamment au Benelux et au Royaume-Uni. Le chiffre d'affaires réalisé en Allemagne est resté stable.

Les ventes par pays ont évolué de la façon suivante :

Marché	2008	2007	%
France	405,1	429,5	-5,7%
Royaume-Uni	117,9	116,6	+1,1%
Italie	110,8	152,0	-27,1%
Allemagne	107,3	106,3	+0,9%
Belgique	31,0	29,3	+5,7%
Espagne	29,1	34,5	-15,5%
Pays-Bas	15,9	13,8	+15,3%
Norvège	12,3	13,4	-7,8%
Autres	46,1	39,2	+17,6%
Total	875,5	934,6	-6,4%

Véhicules de loisirs

Le ralentissement de l'activité a impacté tous les segments, à l'exception des résidences mobiles et de la location :

en millions d'euros	2008	2007	Evolution	2006
Camping-cars	579,3	639,9	-9,4%	597,0
Caravanes	68,0	69,8	-2,6%	65,0
Caravanes pliantes toile	4,5	5,3	-16,3%	6,3
Résidences mobiles	10,8	8,4	+27,9%	12,0
Sous total Véhicules	662,6	723,4	-8,4%	680,3
Accessoires pour VDL	86,6	92,0	-5,8%	79,1
Location	9,6	7,7	+20,4%	7,7
Total VDL	758,8	823,1	-7,8%	767,1

Camping-cars

Après quinze ans de croissance ininterrompue, les immatriculations de camping-cars ont reculé (-1,1%) en Europe en 2008 (période du 1er septembre 2007 au 31 août 2008, correspondant à l'exercice social de Trigano). Si les fondamentaux du marché (croissance de la population des seniors et intérêt prononcé en Europe pour les loisirs actifs) sont toujours bien présents, l'augmentation du prix des véhicules liée au changement des bases roulantes et à l'équipement de plus en plus sophistiqué s'est conjuguée avec la progression des taux d'intérêt rendant l'acquisition d'un véhicule neuf plus difficile.

La relative stabilité du marché en 2008 cache des évolutions assez contrastées :

Immatriculations	Saison 2008	Saison 2007	Evolution
France	22 199	22 720	-2,3%
Allemagne	20 930	20 223	+3,5%
Italie	*12 486	** 14 882	-16,1%
Royaume-Uni	*11 647	** 11 372	+2,4%
Espagne	*3 658	** 3 925	-6,8%
Suède	3 525	** 3 096	+13,9%
Belgique	*2 874	** 2 477	+16,0%
Norvège	2 142	2 446	-12,4%
Finlande	2 067	1 928	+7,2%
Pays-Bas	1 800	1 454	+23,8%
Autres pays	6 266	6 046	+3,6%
Europe	89 594	90 569	-1,1%

* : estimations source ECF

** : chiffres révisés par l'ECF en 2008

Le marché italien a souffert de la mauvaise conjoncture économique et a enregistré un net ralentissement dès le début de la saison. En France, la baisse de 10% des immatriculations sur les six derniers mois a effacé et au-delà la bonne progression constatée à fin février. Par ailleurs, la bonne tenue du marché allemand a été alimentée par le déstockage effectué par un constructeur en difficulté, par les remises accordées par tous les constructeurs nationaux et surtout par les immatriculations de véhicules non vendus (véhicules Euro3, véhicules destinés à la location). Enfin, l'introduction d'une taxe de 14,75% sur les camping-cars immatriculés en Espagne à partir du 1er janvier 2008 a cassé la belle dynamique enregistrée sur ce marché jusqu'alors.

Dans ce contexte, Trigano a commercialisé 17 308 camping-cars durant l'exercice. Le niveau des ventes a été affecté par la forte présence de Trigano sur les marchés italien et français et par la volonté du groupe de ne pas surcharger ses réseaux de distribution confrontés à une baisse de la fréquentation de leurs points de ventes. Les analyses en parts de marché, calculées traditionnellement en rapportant le nombre de camping-cars commercialisés aux immatriculations, sont biaisées du fait du niveau élevé des stocks en concessions inhérent à la désorganisation du marché.

Caravanes

Le marché européen de la caravane a baissé de 7,9% sur la saison. Tous les principaux pays enregistrent un recul.

Immatriculations	Saison 2008	Saison 2007	Evolution
Royaume-Uni	33 728	** 35 276	-4,4%
Allemagne	19 168	20 487	-6,4%
Pays-Bas	13 015	15 040	-13,5%
France	11 158	12 221	-8,7%
Danemark	7 282	** 8 311	-12,4%
Suède	5 788	6 483	-10,7%
Norvège	4 998	5 441	-8,1%
Espagne	*4 254	** 5 031	-15,4%
Autres pays	11 534	12 180	-5,3%
Total Europe	110 925	120 470	-7,9%

* : estimations source ECF

** : chiffres révisés par l'ECF en 2008

Trigano a bien résisté et vendu 7 433 caravanes ce qui porte la part du marché européen du groupe à 6,7% (6,3% en 2006/2007 sur la base des chiffres révisés par l'ECF en 2008).

Résidences mobiles

Après un exercice 2007 difficile et dans un marché toujours très compétitif, Trigano a enregistré un net rebond et livré 721 résidences mobiles (545 en 2007).

Caravanes pliantes toile

Sur ce segment où il est leader européen, Trigano a suivi l'évolution des marchés. 1 369 caravanes pliantes toiles ont été vendues en 2008 (1 639 sur l'exercice précédent).

Accessoires pour véhicules de loisirs et pièces détachées

Dans le sillage des ventes de camping-cars, les ventes d'accessoires pour véhicules de loisirs ont été touchées par la faiblesse de la consommation en Europe et enregistré un recul de 5,8% sur l'exercice (5,4 M€).

Équipement des loisirs

en millions d'euros	2008	2007	Evolution	2006
Remorques	75,9	72,0	+5,4%	63,5
Matériel de camping	11,0	11,3	-3,0%	11,5
Équipement de jardin	29,3	27,6	+6,2%	29,6
Autres	0,5	0,6	-8,3%	0,8
Total EDL	116,7	111,5	+4,3%	105,4

Remorques

L'activité remorques est restée dynamique, grâce en particulier à la performance des remorques professionnelles et au succès des produits de notre usine polonaise. Plus de 110 000 remorques ont été vendues sur l'exercice (+1,4%).

Équipement du jardin

En dépit des mauvaises conditions climatiques et grâce à une compétitivité retrouvée, l'activité équipement du jardin a progressé en 2008. La restructuration entreprise a permis d'améliorer de façon sensible le service à la clientèle, ce qui a été salué par les distributeurs qui ont élu la business unit de Cormenon meilleur fournisseur en piscines, portiques et jeux de plein air.

Les volumes commercialisés ont été les suivants :

	2008	2007
Jeux de plein air	120 660	114 979
Piscines	24 389	16 830
Barbecues	1 912	3 718
Abris de jardin	46 452	44 650

Matériel de camping

Trigano a pratiquement maintenu son niveau d'activité sur ce marché (-0,3 M€). Cette ligne de produits reste cependant marginale.

Résultats

Les états financiers consolidés de Trigano au 31 août 2008 sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne au 31 août 2008. Les données comparatives ont été retraitées conformément à IAS 8 suite à une correction d'erreurs sur la valorisation des stocks d'une filiale italienne. La situation nette consolidée au 31 août 2007 a été diminuée de 5,4 M€ (dont 4,1 M€ au titre de l'exercice antérieur). Le résultat opérationnel courant et le résultat net de l'exercice 2007 ont été minorés de 1,3 M€.

Le résultat opérationnel courant consolidé s'est élevé à 38,1 M€ et représente 4,4% du chiffre d'affaires (6,0% en 2007).

Les résultats de l'activité véhicules de loisirs ont été affectés à la fois par des conditions de marché particulièrement difficiles au second semestre et par la forte dépréciation de la livre sterling dont l'impact n'a pu être totalement répercuté sur les prix de vente. Les business units ayant connu des difficultés en 2007 en raison de problèmes techniques liés à la mise en fabrication de camping-cars sur les nouvelles bases roulantes ont toutes amélioré leurs résultats cette année, mais dans des proportions moindres qu'attendu. Ainsi, les tests de valorisation des actifs de la business unit de Spremlingen ont conduit à comptabiliser une dépréciation de l'écart d'acquisition de 4,1 M€.

En revanche, grâce à la confirmation du redressement de l'équipement de jardin, la rentabilité de l'activité équipement des loisirs progresse : le résultat opérationnel sectoriel atteint 8,5% du chiffre d'affaires contre 6,3% en 2006/2007.

La progression des taux d'intérêts et celle des utilisations de crédits à court terme due à l'augmentation du besoin en fonds de roulement ainsi que des résultats de change défavorables ont entraîné une détérioration du résultat financier de 6,7 M€.

Compte tenu d'une charge d'impôt sur les sociétés de 7,0 M€ et de la contribution de Loisirs Finance aux résultats consolidés à hauteur de 1,3 M€, le bénéfice net consolidé s'établit à 16,1 M€ (30,0 M€ en 2007).

L'augmentation conjoncturelle du besoin en fonds de roulement liée à celle des stocks a entraîné un alourdissement de l'endettement net : celui-ci atteint 170,6 M€ au 31 août 2008. Il ne représente cependant que 55,4% des capitaux propres consolidés.

Événements postérieurs à la clôture

Le site de Tournon-sur-Rhône a été victime d'une inondation importante le 6 septembre 2008. Ce sinistre, classé catastrophe naturelle, a détruit environ 400 véhicules de loisirs et entraîné un arrêt de la production d'une durée de trois semaines. Trigano bénéficie d'une couverture d'assurance suffisante pour faire face aux conséquences financières de ce sinistre. Les dommages aux biens et la perte d'exploitation sont en cours d'évaluation.

Un acompte de 4 M€ a été perçu en octobre 2008 sur l'indemnisation par les compagnies d'assurance.

Perspectives et stratégie

Les mesures mises en place durant la deuxième partie de l'exercice (réduction des capacités de production, opérations promotionnelles destinées au public et restructuration de certaines business units) vont être amplifiées de façon à faire face aux défis à court terme posés par la crise. Parallèlement, Trigano devrait bénéficier des opérations de réapprovisionnement du marché des véhicules de loisirs et de la réduction du coût des matières premières. Par ailleurs, Trigano consacrera tous ses moyens humains et financiers à la résolution des problèmes posés tout en s'interdisant, en dépit de leur intérêt éventuel, certaines opportunités de croissance externe.

Réduction de la capacité de production

La stratégie mise en place dans les années précédentes garde sa pertinence dans le cadre d'une progression à moyen terme du marché des véhicules de loisirs. Néanmoins, pour faire face à la crise actuelle et à la désorganisation momentanée de ce marché, des mesures structurelles de réorganisation des capacités de production seront mises en oeuvre. Cette réduction impliquera :

- la réduction des effectifs,
- des mesures de chômage partiel de tout ou partie de l'effectif.

La réduction d'effectifs touchera principalement l'activité véhicules de loisirs :

	Effectif total	Effectif Activité VDL
29/02/2008	4 595	3 207
31/08/2008	4 111	2 772
28/02/2009 (objectif)	3 800	2 500

Parallèlement, des contrats de sous-traitance externe ont été résiliés et certaines fabrications de composants internalisées.

Réduction des stocks

Trigano a mis en oeuvre un programme d'actions transversal permettant la réduction de ses stocks entraînant l'adaptation de ses politiques de production et d'approvisionnements.

En particulier, les tailles des séries ont été adaptées strictement aux commandes reçues et les approvisionnements de composants majeurs sont dorénavant liés directement aux besoins nets des programmes de fabrication. Par ailleurs, les produits 2008 résiduels sont progressivement proposés à des prix attractifs aux réseaux de distribution au fur et à mesure de la disponibilité d'encours autorisés.

Amplification des restructurations

Les effets positifs des opérations de réorganisation menées au cours de l'exercice devraient s'accroître en 2009 en particulier dans le matériel de camping, l'équipement du jardin et les résidences mobiles.

En ce qui concerne les productions de camping-cars, Autostar et Eura-Mobil devraient profiter d'une part de baisses de leurs prix de revient liées à l'identification d'économies potentielles lors de travaux de benchmarking avec d'autres business units et d'autre part de l'assainissement progressif du marché. En ce qui concerne le site de Pomezia (Italie) la production sera transférée sur un site mieux adapté.

Opportunités de réduction des coûts des matières premières

Le début de l'exercice 2008/2009 est marqué par une baisse sensible des cours des principales matières premières liée à une forte chute de la demande mondiale. Cette situation devrait permettre à Trigano de s'approvisionner en composants pour véhicules de loisirs à des conditions améliorées en dépit de la baisse des volumes de fabrication. Par ailleurs, l'activité équipement des loisirs devrait profiter directement de la baisse des prix de l'acier.

Assainissement du marché des véhicules de loisirs

Les conséquences de la désorganisation du marché du camping-car auront des effets positifs sur la structure de la concurrence existant sur les différents marchés européens du véhicule de loisirs. Les entreprises concurrentes ayant participé à la surproduction généralisée vont devoir sensiblement réduire leurs productions. Cela sera le cas en particulier pour la société Knaus Tabbert, intervenant majeur sur le marché avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 M€ en 2008, qui a demandé à bénéficier de la législation allemande sur les faillites et qui ne peut envisager de redémarrer son activité sans réduire ses effectifs de façon substantielle. Le niveau de stock des réseaux devrait revenir à une situation normale à la fin de l'exercice 2009. La vague de remises ayant affecté la deuxième partie de l'exercice 2008 ne devrait pas se reproduire et le marché devrait retrouver un fonctionnement moins chaotique.

Organisation et ressources humaines

Structures d'animation et de contrôle

Les comités de direction et les comités transversaux ont fonctionné de façon satisfaisante durant l'exercice, leurs compositions n'ont pas donné lieu à des modifications majeures. L'organisation du comité achat sera toutefois revue en 2009 pour améliorer son efficacité.

Données sociales

L'effectif moyen (y compris intérim) s'est élevé à 4 161 personnes, en croissance de 2,9% par rapport à l'exercice précédent. En revanche, en raison notamment des premières mesures d'adaptation des productions de camping-cars, l'effectif au 31 août 2008 (4 111 personnes) est en diminution de 4,7%. La réduction des effectifs a concerné principalement le personnel intérimaire. Elle a été particulièrement importante en Allemagne (16,6%) et en Espagne (42,0%). En France, l'effectif moyen a progressé de 2,3%, tandis que l'effectif au 31 août 2008 est en baisse de 2,6%. Les réductions les plus fortes ont concerné les activités de matériel de camping, d'équipement du jardin, ainsi que la business unit de Quintin (Côtes d'Armor).

Compte tenu de la saisonnalité de certaines activités, l'effectif intègre des contrats à durée déterminée (246 au 31 août 2008) et des salariés intérimaires. Le recours à l'intérim a représenté une charge de 9,7 M€ en 2008 (chiffre stable par rapport à 2007). Les dépenses relatives aux heures supplémentaires ont atteint 2,4 M€. Le taux d'absentéisme a progressé et atteint 7,6% sur l'exercice.

Hors intérim, 737 personnes ont rejoint Trigano en 2008 et 725 ont quitté l'entreprise. Les départs correspondent principalement à des fins de contrat à durée déterminée. Les démissions ont concerné environ 5% de l'effectif moyen.

L'effectif employé dans les pays à moindre coût de main d'œuvre (Pologne et Tunisie) a progressé de 9,4% pour atteindre 7% de l'effectif total.

La part de l'effectif affectée aux opérations de production a légèrement régressé en 2008, passant à 60,4% (61,8% en 2007). De même, la part de la fonction administrative s'est légèrement réduite et représente 6,3% des effectifs (6,6% l'an passé). En revanche, la fonction recherche et développement a progressé pour atteindre 3,9% (3,3% en 2007). Le personnel reste encore majoritairement masculin, même si le nombre de femmes employées par Trigano progresse régulièrement : elles représentent à présent 24,0% de l'effectif contre 23,1% en 2007 et 22,9% en 2006.

L'âge moyen du personnel (40 ans) et son ancienneté moyenne (6,9 ans) traduisent la fidélité des salariés à l'entreprise. 67 salariés ont plus de 60 ans.

Les dépenses de formation, hors salaires des personnes concernées, se sont élevées à 373 k€ et ont concerné 1 318 salariés.

Rémunérations et fonctions des administrateurs

Les montants des rémunérations versées à ses administrateurs par Trigano et les sociétés contrôlées sont détaillés ci-après :

FEUILLET François PDG	Montants au titre de l'exercice précédent		Montants au titre de l'exercice	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	437 300	437 300	449 500	449 500
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	101 112	101 112	116 908	116 908
Avantages en nature	4 911	4 911	4 911	4 911
TOTAL	543 323	543 323	571 319	571 319

FEUILLET Marie-Hélène DGA	Montants au titre de l'exercice précédent		Montants au titre de l'exercice	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	209 750	209 750	207 273	207 273
Rémunération variable	22 000	22 000	24 000	24 000
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	61 432	61 432	57 849	57 849
Avantages en nature	2 556	2 556	2 556	2 556
TOTAL	295 738	295 738	291 678	291 678

BALEYDIER François Administrateur	Montants au titre de l'exercice précédent		Montants au titre de l'exercice	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	26 250	26 250	23 300	23 300
Avantages en nature				
TOTAL	26 250	26 250	23 300	23 300

ROUCART Michel Administrateur	Montants au titre de l'exercice précédent		Montants au titre de l'exercice	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	0	0	17 000	17 000
Avantages en nature				
TOTAL	0	0	17 000	17 000

CARISSIMO Guido Administrateur	Montants au titre de l'exercice précédent		Montants au titre de l'exercice	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	24 903	24 903	42 230	42 230
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	17 000	17 000
Avantages en nature	1 374	1 374	2 260	2 260
TOTAL	26 277	26 277	61 490	61 490

Les administrateurs de Trigano ne bénéficient d'aucun programme d'option de souscription, d'achat d'actions ou d'actions de performance. Madame Marie-Hélène Feuillet et Monsieur François Feuillet ne bénéficient d'aucun plan de retraite spécifique ; aucune indemnité n'est prévue en leur faveur en cas de départ de l'entreprise pour quelque cause que ce soit.

Par ailleurs, la liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs de votre société vous est communiquée en annexe (Article L. 225-102-1 du Code de Commerce).

Gestion des risques

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de Trigano avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de la direction générale (risques environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de la direction générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les business units disposent à ce titre d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux du ressort de la direction générale sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures, formalisées, ont été mises en œuvre pour uniformiser, au sein des business units, des diligences à entreprendre.

La politique générale d'assurance de Trigano repose sur le principe de couverture des risques opérationnels pouvant avoir des conséquences significatives pour l'entreprise, les risques statistiques n'étant pas assurés.

Des programmes internationaux d'assurance centralisés au niveau du groupe permettent d'avoir des niveaux de garantie homogènes et d'éviter des éventuelles insuffisances de couverture.

L'analyse des principaux risques fait l'objet d'un chapitre du Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'Article L. 255-37 du Code de commerce.

Impact des activités sur l'environnement

	Consommations annuelles 2007/2008	Variation sur 2006/2007
Eau	76,9 milliers de m ³	- 12,7%
Gaz	31,2 millions de kwh	+ 17,6%
Electricité	21,6 millions de kwh	+ 6,9%
Produits toxiques	399,8 tonnes	- 24,8%

La politique menée depuis plusieurs années de substitution progressive des produits contenant des solvants (colles, peintures) par des produits en phase aqueuse, a permis de réduire les émissions de COV de 45%.

Le coût global de traitement des déchets s'est élevé à 1,3 M€. Grâce à la politique de tri sélectif, de valorisation des déchets et de réutilisation de certains emballages, le volume de traitement des déchets industriels banaux est resté stable en 2008 (+2%). Le coût de traitement de ces déchets s'est élevé à 1,1 M€.

En revanche, les volumes de déchets industriels spéciaux ont progressé de 21,6% compte tenu, en particulier, de besoins ponctuels de renouvellement de baignoires de traitement de surface. Les coûts de traitement ont augmenté de 81% à 0,2 M€.

Les investissements réalisés par TRIGANO pour limiter les conséquences de ses activités sur l'environnement se sont élevés à 0,5 M€. Ils concernent des actions de mises en conformité sur plusieurs sites en France et à l'étranger (insonorisation des caissons d'aspiration - mise en place de nouveaux systèmes de dépoussiérage et d'aspiration - achats de nouveaux compresseurs équipés de systèmes de condensats - remplacement de transformateurs électriques à pyralène...).

Installations classées pour la protection de l'environnement

Plusieurs sites français sont soumis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le site de TECHWOOD à Seclin (menuiserie industrielle) fait actuellement l'objet d'une régularisation administrative de demande d'autorisation d'exploiter.

Le site d'AUTOSTAR à Quintin a fait l'objet, en février 2008, d'un dossier de déclaration concernant l'actualisation de ses activités.

Politique d'assurance

Trigano dispose de contrats d'assurance auprès de compagnies d'assurance notoirement solvables. Les principales garanties avec les capitaux assurés sont les suivantes :

Compagnie d'assurance	Nature de l'assurance	Garanties principales	Capitaux assurés au 01/09/2008
ACE EUROPE (Royaume Uni) MITSUI SUMITOMO (Japon)	Dommages aux biens et pertes d'exploitation	Dommages aux biens : dans la limite de 80 M€ par sinistre sauf en biens sur parc : 25 M€ et site de Tournon : 100 M€ sauf en biens sur parc : 25 M€ Pertes d'exploitation : dans la limite de 80 M€ par sinistre et site de Tournon : 100 M€	600 M€ 233 M€
AIG (Etats Unis)	Responsabilité civile	Exploitation : - tous dommages - pollution accidentelle - pollution graduelle et accidentelle Après livraison : - tous dommages - dont frais de retrait, dépose et repose	20 M€ par sinistre 3 M€ par an 4,6 M€ par sinistre et par an 40 M€ par an 3 M€ par an
CHUBB (Etats Unis)	Responsabilité des mandataires sociaux	Litiges mettant en cause les mandataires sociaux et les préposés	10 M€ par an
CHUBB (Etats Unis)	Garantie fraude	Fraudes commises par les préposés ou les tiers	5 M€ par sinistre
GENERALI (Italie)	Flotte automobile (parc France)	Dommages aux tiers Tous dommages pour véhicules de moins de 2 ans	Parc de 153 véhicules
ZURICH (Suisse)	Flotte locative camping-cars	Dommage aux tiers : - dommages corporels - dommages matériels	Illimités 100 M€ par sinistre

Primes d'assurances

Le montant des primes d'assurances versées au titre de l'exercice 2007/2008 s'est élevé à 1,5 M€ soit 0,17% du chiffre d'affaires.

La police dommages aux biens et pertes d'exploitation, après un appel d'offres réalisé auprès de plusieurs compagnies, a été placée à l'échéance du renouvellement au 1er septembre 2008 auprès d'ACE et de MITSUI SUMITOMO, permettant une amélioration des conditions tarifaires.

Comptes sociaux

Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 11,5 M€ (35,3 M€ en 2007) :

	2008	2007
Résultat d'exploitation	3,8	3,5
Résultat financier	(3,6)	33,0
Résultat exceptionnel	(0,4)	(0,2)
Impôt sur les bénéfices	11,7	(1,0)
Bénéfice	11,5	35,3

Les résultats de l'exercice 2008 ont été marqués principalement par :

- la progression de la perception de dividendes en provenance des filiales (37,3 M€ contre 32,9 M€ en 2006/2007) ;
- un nouvel exercice déficitaire de la filiale allemande Trigano Deutschland GmbH KG & Co KG ayant conduit notre société à enregistrer des charges à hauteur de 37,3 M€ (subvention 16,0 M€, dépréciation des titres 6,0 M€ et du compte courant 15,3 M€) ;
- l'octroi de subventions à caractère financier destinées à reconstituer les situations nettes de Trigano Jardin, Ouest VDL, Trigano Van et Résidences Trigano pour un total net de provisions antérieurement constituées de 4,6 M€ ;
- la constatation d'un produit d'impôt de 11,7 M€ (effet de l'intégration fiscale 6,1 M€, report en arrière des déficits 5,6 M€).

Trigano a constaté en fin d'exercice le bénéfice de la transmission universelle du patrimoine de sa filiale Trigano Participations. Cette opération a conduit à substituer aux titres antérieurement détenus pour une valeur de 13,0 M€ un actif net de même montant : titres de participation (8,0 M€), immobilisations (0,8 M€), trésorerie (4,6 M€) et dettes financières (0,4 M€). Les autres variations significatives des postes du bilan concernent l'augmentation des créances sur l'État pour 15,2 M€.

L'endettement net est stable par rapport à la clôture de l'exercice précédent : il s'élève à 22,7 M€ contre 22,8 M€ au 31 août 2007.

Conséquences environnementales de l'activité sociale

Les dispositions légales font obligation à Trigano de donner des informations relatives aux conséquences de son activité sur l'environnement. La société Trigano (holding) n'a pas une activité ayant des conséquences notables sur l'environnement et n'est donc pas concernée par cette obligation.

Prises de participation dans les sociétés françaises

Trigano a procédé au rachat de participations qui étaient détenues par des minoritaires dans ses filiales, à hauteur des proportions suivantes :

Riviera France (3,5%), Trois Soleils (5,5%), Auto-Trail (0,2%), Atelier Trigano (10%), ET Riddiough Sales Ltd (5%), Trigano Service (5%), SCI Colonel Petit (5%) et SCI Professeur Parmentier (10%).

Par ailleurs, Trigano a bénéficié de la transmission universelle du patrimoine de sa filiale Trigano Participations qu'elle détenait à 100%. Cette opération lui permet de détenir directement 100% des titres des sociétés de Delwyn Entreprises, Trigano MDC, Trigano Remorques, E.C.I.M., Rulquin, Trigano Jardin et Sorelpol.

Activité boursière

Les principales variations du cours de l'action et les volumes traités durant l'exercice ont été les suivants :

	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Volume de transactions en nombre de titres
09/07	35,30	31,70	986 656
10/07	36,17	31,70	972 589
11/07	36,10	28,30	1 304 558
12/07	34,00	28,66	987 334
01/08	30,19	25,03	1 276 759
02/08	28,67	25,80	528 316
03/08	25,76	21,02	591 240
04/08	26,00	21,27	378 838
05/08	21,98	16,84	815 767
06/08	17,55	14,03	819 659
07/08	14,06	7,52	2 833 442
08/08	10,80	8,74	912 323

Les opérations d'achat et de vente de titres réalisées pour le compte de votre société sont détaillées ci-après :

	Achats en milliers d'euros	Ventes en milliers d'euros	Solde mensuel des transactions en nombre de titres
09/07	145	164	(517)
10/07	74	88	(387)
11/07	168	145	706
12/07	96	83	416
01/08	1 003	202	29 916
02/08	122	42	2 979
03/08	65	68	(144)
04/08	58	44	644
05/08	216	19	11 124
06/08	57	0	3 555
07/08	1 360	0	152 871
08/08	76	129	(5 208)

188 300 actions Trigano ont été rachetées au cours de l'exercice suivant autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 31 juillet 2007, portant la part des titres auto-détenus par Trigano à 1% du capital au 31 août 2008 (0,1% au 31 août 2007).

Les opérations sur titres déclarées par les dirigeants font apparaître que M. Feuillet, Président-Directeur général, a procédé à l'acquisition de 29 674 actions au cours de l'exercice. Monsieur Michel Roucart, Administrateur, a procédé à l'acquisition de 1 398 titres Trigano.

Composition du capital au 31 août 2008

	Répartition des actions en %		Répartition droits de vote en %	
	31/08/08	31/08/07	31/08/08	31/08/07
François Feuillet	53,1	53,1	65,4	63,4
Trigano (autocontrôle)	1,0	0,1	-	-
Salariés	0,2	0,1	0,2	0,1
Autres	45,7	46,7	34,4	36,5
Total	100	100	100	100

Au cours de l'exercice, les franchissements de seuils suivants ont été déclarés :

- Governance for Owners LLP agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion a franchi à la hausse le seuil de 5% le 23 mai 2008, passant à 5,28% du capital et 3,93% des droits de vote.
- Les fonds gérés par Arnold and S. Bleichroeder Advisers LLC ont déclaré avoir franchi à la baisse le seuil des 5% le 12 novembre 2007, puis celui des 2% du capital le 8 février 2008.
- Harris Associates L.P. a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil des 2% du capital le 16 juillet 2008.

Deux plans d'options de souscriptions d'actions avaient été autorisés par les assemblées générales du 27 avril 2001 et du 26 février 2004.

Dans ce cadre, les délégations de pouvoirs en cours qui avaient été données par l'assemblée générale au conseil afin de procéder aux augmentations de capital sont les suivantes :

- 1^{er} plan, 2^{ème} attribution : 48 000 options à 17,65 euros qui pourront être levées entre le 12 janvier 2009 et le 12 janvier 2010 ;
- 2^d plan, attribution unique : 21 500 options à 20,44 euros qui pourront être levées entre le 26 février 2009 et le 26 février 2010.

Résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 8 janvier 2009

Votre conseil vous propose d'approuver les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 août 2008 ainsi que les opérations relatives dans le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes. Le conseil vous informe que le montant des charges non fiscalement déductibles au titre des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts s'élève à 10 360 euros.

Le conseil vous propose de procéder à la distribution d'un dividende brut de 0,10 € par action et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Résultat de l'exercice	€ 11 474 632,86
<i>Majoré du report à nouveau antérieur</i>	€ 3 902 124,91
<i>Total à affecter</i>	€ 15 376 757,77
Aux comptes suivants :	
Dividendes (0,10 € / action)	€ 2 117 974,00
<i>Report à nouveau</i>	€ 13 258 783,77
<i>Total affecté</i>	€ 15 376 757,77

Le dividende de 0,10 € par action serait mis en paiement le 1^{er} avril 2009 ; il est précisé que ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 3 - 2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Dividende		
		Brut	Avoir fiscal	Total
31.08.2005	21 142 740 actions	0,50 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 - 2° CGI)	-
31.08.2006	21 142 740 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 - 2° CGI)	-
31.08.2007	21 170 340 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 - 2° CGI)	-

Le conseil vous propose également d'attribuer au conseil d'administration des jetons de présence pour un montant de 92 000 € dont 20 000 € réservés aux quatre administrateurs ayant participé aux comités d'audit et des rémunérations.

Le conseil vous informe que le montant des charges non fiscalement déductibles au titre de l'article 39-4 du Code général des Impôts s'élève à 11 332 euros.

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire, Bellot Mullenbach & Associés vient à échéance à l'issue de l'assemblée générale. Le conseil vous propose de renouveler son mandat pour une durée de six ans. Le mandat du commissaire aux comptes suppléant, M. Eric Blache vient à échéance à l'issue de l'assemblée générale. Le conseil vous propose de renouveler son mandat pour une durée de six ans.

Le plan de rachat d'actions tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale du 31 juillet 2007 vient à échéance le 31 janvier 2009. Le conseil vous propose d'autoriser un nouveau programme de rachat d'actions dont les objectifs, outre l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité, pourront être l'annulation de titres, la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe et l'attribution d'options aux dirigeants du groupe.

En conclusion de ce rapport, le conseil vous demande d'approuver les résolutions qui vous sont soumises.

Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs

(Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

FEUILLET François		Administrateur - Président Directeur Général	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
API CLUB	S.A.R.L.	Gérant	
ARCA CAMPER S.p.A.	SpA	Président du conseil d'administration	
AUTOSTAR	S.A.S.	Président	
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Président du conseil d'administration	
BENIMAR-OCARSA S.A.	SA de droit espagnol	Président du conseil et Administrateur délégué	
CIC BANQUE CIO - BRO	S.A.	Administrateur	
C.M.C. FRANCE	S.C.P.	Gérant	
CARAVANES LA MANCELLE	S.A.R.L.	Gérant	
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS GmbH	GmbH	Gérant	
DOMAINE FRANCOIS FEUILLET	S.A.R.L.	Gérant	
E.T. Riddiough (Sales) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur	
ECIM	S.A.S.	Président	
EURO ACCESSOIRES	S.A.S.	Président	
EUROP' HOLIDAYS	S.A.R.L.	Gérant	
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FRANCOIS FEUILLET	Groupement Foncier Agricole	Gérant	
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE FRANCOIS FEUILLET	Groupement Foncier Agricole	Gérant	
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
LOISIRS FINANCE	S.A. Directoire et Conseil de surveillance	Membre du Directoire	
MECADIS	S.A.R.L.	Gérant	
MECANOREM	S.A.S.	Président	
MECANOREM PRODUCTION	S.A.R.L.	Gérant	
MISTERCAMP	S.A.	Président - Directeur Général	
MONTUPET	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur	
PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS	S.A.S.	Président	
RESIDENCES TRIGANO	S.A.S.	Fondé de pouvoirs	
RIVIERA FRANCE	S.A.R.L.	Gérant	
RULQUIN	S.A.	Président du conseil d'administration	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHANOINE DUBOIS	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LILI ONE	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEV ONE	S.C.I.	Gérant	
SORELPOL	Sp.z.o.o.	Gérant	
TECHWOOD	S.A.R.L.	Gérant	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Président - Directeur Général	
TRIGANO BELGIUM bvba	bvba	Gérant	
TRIGANO DEUTSCHLAND VERWALTUNGS GmbH	GmbH	Gérant	
TRIGANO GmbH	GmbH	Gérant	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIGANO MDC	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.	Président	
TRIGANO S.p.A.	SpA	Président du conseil d'administration	
TRIGANO VAN S.r.l.	srl	Président du conseil d'administration	
TRIGANO VDL	S.A.S.	Président	
TRIO SPORT INTERNATIONAL A/S	A/S	Président du conseil d'administration	
TROIS SOLEILS	S.A.R.L.	Gérant	

FEUILLET Marie-Hélène		Administrateur - Directeur Général Adjoint	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
ARCA CAMPER S.p.A.	SpA	Administrateur	
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
BENIMAR-OCARSA S.A.	SA de droit espagnol	Membre du conseil	
C.M.C. DISTRIBUTION France	S.A.S.	Président	
CAMPING-CARS CHAUSSON	S.A.S.	Président	
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
E.T. Riddiough (Sales) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
EURO ACCESSOIRES	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
LOISIRS FINANCE	S.A. Directoire et Conseil de surveillance	Président du conseil de surveillance	
MISTERCAMP	S.A.	Administrateur	
OUEST VDL	S.A.S.	Président	
RESIDENCES TRIGANO	S.A.S.	Président	

FEUILLET Marie-Hélène		Administrateur - Directeur Général Adjoint	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
S.C.I. C.M.C.	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L AMIRAL LEBRETON	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU COLONEL PETIT	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU HAUT ECLAIR	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PRESIDENT ARNAUD	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PROFESSEUR PARMENTIER	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUCHESSE DE MIRABEL	S.C.I.	Gérant	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Président	
TRIGANO MDC	S.A.S.	Président	
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIGANO S.p.A.	SpA	Administrateur	
TRIGANO VAN S.r.l.	srl	Administrateur	
TRIGANO VDL	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIO SPORT INTERNATIONAL A/S	A/S	Vice Director	

BALEYDIER François		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
LOISIRS FINANCE	S.A. à directoire et conseil de surveillance	Représentant de TRIGANO, membre du conseil de surveillance	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Président du comité de surveillance	
TRIGANO MDC	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	

CARISSIMO Guido		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
ARCA CAMPER S.p.A.	SpA	Administrateur	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur et membre du comité des rémunérations et des nominations	
TRIGANO S.p.A.	SpA	Administrateur	
VELA IMPRESE	SrL	Administrateur	
GHE	SpA	Président et Administrateur	
ELLAMP	SpA	Administrateur	
HAPPICH CZ	S.r.o.	Administrateur	
SIMIONATO	SpA	Administrateur	
SANNINI IMPRUNETA	SpA	Administrateur	
STIGMA REAL ESTATE	SrL	Administrateur	
GEOGASTOCK	SpA	Administrateur	
AGRIPRODUCT GAMMA	S.A.R.L.	Amministratore	

DUCROUX Jean		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
CAMERON FRANCE HOLDING	S.A.S.	Membre du Conseil de Surveillance	
ARYON	S.A.R.L.	Gérant	
UNITED SPIRITS	S.A.S.	Président	
COGNETAS SA	S.A.	Administrateur	
FOUNTAIN INDUSTRIES EUROPE	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur, Président du comité des rémunérations et des nominations, membre du comité d'audit	
TOKHEIM Group	S.A.S.	Membre du Conseil de Surveillance	

ROUCART Michel		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur et Président du comité d'audit	
CONSORTIUM FAMILIAL DE GESTION PATRIMONIALE, IMMOBILIERE ET FINANCIERE	S.A.R.L.	Gérant	
MEUBLIMMO REAL ESTATE	S.N.C.	Gérant	
LOCIMMO REAL ESTATE	S.C.I.	Gérant	

Rapport du Président du conseil d'administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce

Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de 6 membres :

- deux dirigeants opérationnels, M. François FEUILLET, Président du Conseil et Directeur Général de la société sans limitation de pouvoir et Mme Marie-Hélène FEUILLET, Administrateur et Directeur Général Adjoint ;
- trois administrateurs indépendants, M. François BALEYDIER, M. Jean DUCROUX et M. Michel ROUCART ;
- une personnalité qualifiée, M. Guido CARISSIMO.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Les membres du Conseil sont régulièrement informés des événements majeurs de la vie de l'entreprise. Avant chaque conseil, ils reçoivent des informations détaillées. Au cours de chaque conseil, le Président présente un rapport sur l'activité de l'entreprise et les projets majeurs ; ce rapport comprend en particulier un point complet sur les opérations de croissance externe en cours ou envisagées. Le Directeur Général Adjoint chargé de la fonction financière et des systèmes d'information assiste à tous les Conseils auxquels peuvent être conviés, selon les thèmes abordés, les dirigeants techniquement impliqués dans les décisions ou leur mise en œuvre.

Afin de préparer ses travaux, le Conseil a créé en son sein deux Comités :

- le Comité des rémunérations et des nominations ;
- le Comité d'audit et des comptes.

Ces Comités sont composés majoritairement d'administrateurs indépendants de l'actionnaire majoritaire qui ont un accès direct à l'information désirée auprès des responsables opérationnels salariés. Ils réunissent chacun trois administrateurs.

Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages alloués aux membres du Conseil

Le Conseil d'Administration, par délibération du 25 novembre 2008, a décidé de se référer volontairement au code de gouvernement d'entreprise arrêté en octobre 2008 par l'AFEP et le MEDEF qui ont défini un certain nombre de recommandations relatives aux rémunérations des dirigeants et qui est consultable sur le site internet <http://www.trigano.fr>. Les principes définis dans ce code étaient déjà appliqués par la société et ses organes d'administration auparavant.

Le Comité des rémunérations et des nominations se réunit chaque année afin d'examiner les rémunérations et avantages alloués au Président du Conseil. Dans ce cadre, il s'appuie sur des études comparatives publiées par des experts indépendants. Il émet un rapport de préconisations qui est présenté au Conseil. Après en avoir débattu, le Conseil fixe les montants de rémunération et avantages alloués au Président, celui-ci ne prenant pas part au vote.

Sur proposition du Conseil, l'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence attribués aux administrateurs. Le Conseil détermine chaque année les modalités de répartition des jetons de présence entre ses membres en veillant à ce que les administrateurs membres des Comités du Conseil perçoivent une rémunération spécifique pour leur travail au sein de ces Comités.

Modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales

La participation des actionnaires aux assemblées générales est uniquement régie par les obligations légales : aucune modalité particulière n'est prévue par les statuts.

Gestion des risques

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de Trigano avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de la direction générale (risques environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de la direction générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les business units disposent à ce titre d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux du ressort de la direction générale sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures, formalisées, ont été mises en œuvre pour uniformiser, au sein des business units, des diligences à entreprendre.

Les principaux risques auxquels est exposée l'entreprise sont les suivants :

Risques spécifiques liés à l'activité

Risque d'évolution des législations limitant l'usage des véhicules de loisirs

L'intérêt de la clientèle pour les camping-cars, est, pour partie, la conséquence de la liberté d'utilisation de ces véhicules sur l'ensemble du territoire européen. Par ailleurs, le niveau du marché est fortement corrélé à la capacité d'utilisation gratuite du camping-car pendant un nombre élevé de nuits. Aujourd'hui, plusieurs facteurs risquent de restreindre ces libertés. En particulier une législation plus restrictive sur le stationnement des camping-cars dans les zones hautement touristiques, des limitations de vitesse ou un accès plus difficile aux centres villes pour des motifs liés à la lutte contre la pollution auraient un effet négatif sur le marché, donc sur l'activité de Trigano. Dans l'ensemble, les pouvoirs publics dans les différents pays européens, sensibilisés à l'importance du phénomène camping-car et à son impact positif sur l'économie touristique, agissent avec circonspection et proposent, lorsque des mesures sont prises, des solutions politiques de nature à assurer un usage raisonné du véhicule dans les zones concernées. Trigano œuvre au niveau de chacun des grands marchés ainsi qu'au niveau européen dans le cadre des organisations professionnelles pour promouvoir une évolution des législations concernées favorable au développement du parc de camping-cars.

Risque climatique

Les activités matériel de camping et de jardin sont affectées de façon significative en cas de conditions climatiques défavorables au printemps et en été. Compte tenu de la faible contribution de ces activités aux résultats de Trigano, aucun programme de réduction de ce risque n'est mis en œuvre.

Risques opérationnels

Trigano est confronté à un certain nombre de risques opérationnels. Afin d'atténuer l'exposition à ces risques, et en complément des programmes de couverture souscrits auprès des assurances, certaines procédures ad hoc ont été mises en œuvre.

Risques liés à la production

Les sites de Tournon-sur-Rhône (France) et San Gimignano (Italie) représentent chacun environ un tiers des productions de camping-cars de Trigano, d'où un risque majeur de dépendance à ces deux unités de production. Afin de réduire cette exposition, il a été décidé que la production sur ces deux sites n'augmenterait que de façon marginale. La croissance des marques concernées est dorénavant assurée par les fabrications réalisées sur les nouvelles lignes de montage installées dans les usines de Peñíscola (Espagne) et de Sablé-sur-Sarthe (France), opérationnelles respectivement depuis mai 2005 et mars 2006. En 2008, ces deux nouvelles lignes de montage ont permis de fabriquer 1 820 camping-cars. Par ailleurs, les capacités de production de côtés de camping-cars sont progressivement augmentées sur l'ensemble des sites d'assemblage de façon à les rendre autonomes.

Risques liés à la distribution

Le risque clientèle est limité par la dispersion des distributeurs dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé. Une couverture d'assurance garantit en outre l'indemnisation des pertes d'exploitation liées à la baisse de chiffre d'affaires d'un distributeur, consécutive à un sinistre de type incendie, dans une limite de 5 M€ par an. De plus, un programme d'assurance crédit couvre les créances sur les distributeurs dans les pays où l'expertise de la direction financière de Trigano n'est pas jugée suffisante pour gérer le risque. La connaissance des distributeurs est complétée par un système d'information financière et de rating. Enfin, en ce qui concerne les caravanes et les camping-cars, la conservation jusqu'au paiement complet des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale.

Risques environnementaux

Trigano ne détient pas d'installations à hauts risques, la plus grande partie de ses activités étant le montage et l'assemblage de véhicules de loisirs. Néanmoins, quelques activités pouvant présenter des risques ont été identifiées : menuiserie, traitement des métaux et stockage de produits chimiques. Les risques identifiés concernent d'éventuels déversements accidentels dans l'air, ou dans les sols et les nappes phréatiques. La prévention des rejets dans l'air de poussières de bois est assurée par des systèmes de filtration conformes aux normes et régulièrement contrôlés. Les chaudières sont également révisées périodiquement et respectent la réglementation. La prévention des rejets liquides pour les activités de traitement de surface des métaux est effectuée par des stations d'épuration avec des contrôles périodiques des baignoires. Concernant les risques de pollution des sols et des nappes, la mise en œuvre systématique de systèmes de stockage des produits chimiques sur rétention limite ce risque. En ce qui concerne les risques d'atmosphère explosive (ATEX), un programme de mise en conformité des installations présentant ce type de risque est en cours de réalisation. Des audits environnementaux des sites les plus exposés sont par ailleurs réalisés périodiquement par un expert en matière d'environnement. Enfin, des audits d'environnement sont systématiquement réalisés avant toute acquisition de site ou toute opération de croissance externe.

Risques fournisseurs

Certains fournisseurs présentent un risque majeur du fait de leur spécificité et de leur importance. Les mesures prises par Trigano pour limiter ce risque (clauses de « business interruption », couvertures d'assurances spécifiques, etc..) se sont avérées insuffisamment efficaces en cas de changement simultané des bases roulantes par les constructeurs automobiles. Trigano a initié au cours de l'exercice un programme spécifique de réduction du risque fournisseurs comprenant notamment l'intensification de sa politique de diversification des sources d'approvisionnement de certains composants clés, la multiplication des audits chez les fournisseurs et la poursuite de l'intégration de la fabrication de composants sensibles.

Risques informatiques

La Direction Informatique et Organisation coordonne la démarche de réduction des risques informatiques et de déploiement du nouveau système intégratif de gestion, source à terme de convergence des systèmes d'informations.

Pour maîtriser les risques informatiques, Trigano a mis en œuvre plusieurs solutions :

- répartition du système d'information sur plusieurs sites physiquement séparés pour diminuer l'impact d'un sinistre éventuel ;
- redondance des systèmes (AS400) et des réseaux permettant un secours immédiat ou une reprise d'activité dans les 24 heures ;
- sauvegardes journalières totales stockées hors site et tests de restauration pluriannuels.

Risques juridiques et fiscaux

Aucun litige présentant un enjeu financier matériel n'est connu à ce jour. Trigano fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux dans les différents pays où sont implantées ses filiales ; ces contrôles n'ont pas donné lieu à des redressements importants.

Risques financiers

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni où Trigano réalise 13,5% de ses ventes) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en dollar, yen ou livre sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes (2 à 6 mois) les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le zloty polonais et le dinar tunisien car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Le financement des besoins en fonds de roulement du groupe est assuré par des banques de premier ordre avec lesquelles Trigano travaille depuis de nombreuses années.

Les taux de financement sont pratiquement totalement variables y compris pour les contrats de crédit-bail immobilier. Aucune couverture de taux n'a été effectuée.

Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse de l'endettement financier rapporté aux fonds propres et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers. Les emprunts souscrits par le groupe, ainsi que les financements à court terme ne contiennent aucune clause d'engagement ou de défaut (covenants) susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non respect.

La sensibilité aux fluctuations du cours des matières premières (acier, bois, aluminium) est atténuée par le fait que le Groupe utilise des produits transformés qui incorporent ces matières premières.

Autres risques

Trigano estime ne pas être exposé à des risques politiques majeurs du fait de son implantation géographique en Europe et en Tunisie.

Par ailleurs, les engagements de retraite ne comportent que des engagements strictement conformes aux législations nationales et, au Royaume-Uni, que des engagements à cotisation définie.

Procédures de contrôle interne

Référentiel utilisé

Trigano applique progressivement le cadre de référence et le guide de mise en oeuvre pour les valeurs moyennes et petites publié par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs et limites du contrôle interne

L'objectif du système de contrôle interne de Trigano est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, en particulier dans les domaines juridique, comptable et financier.

Les procédures mises en place donnent une assurance raisonnable, mais en aucun cas une garantie, que les risques sont totalement éliminés.

La taille relativement modeste de certaines business units risque de limiter le contrôle sur des opérations de faible montant. Trigano a, à ce titre, rédigé et diffusé un manuel des procédures minimum de contrôle interne qui permet une auto-évaluation des systèmes de contrôle interne des business units, régulièrement mise à jour. Les plans d'actions mis en oeuvre afin d'améliorer le contrôle interne des petites structures sont supervisés par l'équipe d'audit interne de Trigano.

Organisation générale

Afin de favoriser le développement de l'entreprise dans un contexte multiculturel, Trigano a adopté depuis plusieurs années une organisation fortement décentralisée. Cette décentralisation est encadrée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le groupe. En particulier, un code éthique précise les règles d'action et de conduite que doivent suivre les membres du personnel de l'ensemble des business units de Trigano dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Des délégations de pouvoir sont consenties aux dirigeants des filiales pour la plupart des opérations courantes. Ils bénéficient ainsi d'une large autonomie pour définir et mettre en oeuvre des programmes d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques.

Demeurent sous le contrôle exclusif des membres du Comité de Direction de Trigano :

- les acquisitions et cessions de sociétés ;
- les investissements d'un montant supérieur à 30.000 € ;
- l'ouverture de comptes bancaires et les délégations de signatures ;
- les négociations d'emprunts et de concours bancaires ;
- la validation des contrats importants ou engageant une ou plusieurs filiales pour une période pluriannuelle ;
- la gestion du parc immobilier ;
- la gestion des assurances ;
- l'embauche et la rémunération des cadres dirigeants.

Le dispositif de contrôle interne

Le système de contrôle interne repose sur un ensemble de procédures administratives et comptables mises en oeuvre dans chaque business unit par un responsable comptable et financier rattaché hiérarchiquement au responsable de la business unit et fonctionnellement à la direction financière du groupe.

Ce système vise, d'une part, à assurer la fiabilité de l'information financière et comptable mensuelle et, d'autre part, à contrôler l'application de la politique décidée par la direction générale de Trigano.

Production de l'information financière et comptable

L'établissement des comptes consolidés est assuré par la direction comptable de Trigano à partir des liasses saisies par les business units. Celles-ci sont établies conformément aux règles et méthodes prescrites par le groupe recensées dans le manuel de consolidation et le manuel des principes comptables.

Les services contrôle de gestion et audit interne interviennent régulièrement dans les business units pour vérifier la qualité de l'information comptable transmise au groupe.

Une erreur significative de valorisation des stocks d'une filiale a été mise au jour durant l'exercice (voir rapport de gestion - paragraphe sur les comptes consolidés). Des mesures adaptées incluant le départ des personnels responsables et le renforcement des procédures de contrôle ont été mises en oeuvre.

Protection des actifs

Les dispositifs de protection des actifs mis en place par Trigano sont adaptés à la taille des business units et aux niveaux de risques identifiés. Ils comprennent au minimum les mesures suivantes :

- inventaires physiques périodiques des stocks, des immobilisations et des disponibilités ;
- pointage quotidien des comptes bancaires ;
- double signature obligatoire pour les paiements supérieurs à un seuil déterminé en fonction de la taille de la business unit.

Suivi des opérations

La direction générale de Trigano s'implique fortement dans le suivi des opérations de chacune des business units. Elle s'appuie pour cela sur les procédures budgétaires et sur un reporting mensuel quantitatif et qualitatif extrêmement développé, transmis préalablement à la tenue de réunions explicatives et prospectives avec les dirigeants des business units concernées.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Trigano, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Trigano et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2008.

Il appartient au président de rendre compte et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport portant notamment sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, ainsi que d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous attestons que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Lyon, le 18 décembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Daniel Mary-Dauphin

COMPTES CONSOLIDÉS

A - Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Note	2008	2007
Chiffre d'affaires		875 503	934 630
Autres produits de l'activité		5 277	6 323
Achats consommés		(659 439)	(655 604)
Charges de personnel	2	(139 273)	(137 645)
Charges externes		(97 035)	(96 865)
Impôts et taxes		(6 772)	(6 960)
Amortissements et dépréciations	3	(19 987)	(15 106)
Variation des stocks de produits finis et d'encours		79 856	27 763
Résultat opérationnel courant		38 129	56 535
Autres produits et charges opérationnels	4	(3 675)	237
Résultat opérationnel		34 454	56 773
Résultat financier	5	(12 597)	(5 899)
Charge d'impôt	6	(7 084)	(22 079)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	7	1 278	1 205
Résultat net		16 051	29 999
Part du groupe		16 053	29 668
Intérêts minoritaires		(2)	331
Résultat de base par action	8	0,77	1,42
Résultat dilué par action	8	0,76	1,41

B - Bilan consolidé

Actif

en milliers d'euros	Note	31/08/2008	31/08/2007
Immobilisations incorporelles	9	5 132	4 138
Ecarts d'acquisition	10	39 504	45 127
Immobilisations corporelles	11	117 447	120 932
Participations dans les entreprises associées	13	9 549	9 392
Autres actifs financiers	14	1 661	1 580
Actifs d'impôts différés	6	10 469	12 705
Autres actifs long terme	15	44	470
Total Actifs non courants		183 805	194 344
Stocks et en-cours	16	334 925	250 726
Clients et autres débiteurs	17	142 035	149 268
Créances d'impôt		18 936	7 203
Autres actifs courants	20	35 317	41 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	36 227	60 145
Total Actifs courants		567 440	509 297
Total Actif		751 245	703 641

Passif

en milliers d'euros	Note	31/08/2008	31/08/2007
Capital et primes		94 341	94 239
Réserves et résultats consolidés		213 199	215 746
Total Capitaux propres, part du groupe		307 540	309 985
Intérêts minoritaires		369	757
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	22	307 909	310 742
Passifs financiers non courants	25	11 059	19 796
Provisions à long terme	26	14 735	12 759
Passifs d'impôts différés	6	6 285	6 067
Autres passifs non courants	27	1 023	1 030
Total Passifs non courants		33 101	39 652
Passifs financiers courants	25	195 813	116 565
Provisions courantes	28	7 655	6 713
Fournisseurs et autres créditeurs	29	162 881	170 733
Dettes d'impôt		2 577	13 120
Autres passifs courants	30	41 310	46 117
Total Passifs courants		410 235	353 246
Total Passif		751 245	703 641

C - Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés

Pour les exercices clos au 31 août 2008 et au 31 août 2007.

en milliers d'euros	2008	2007
Ecart actuariels	(854)	308
Ecart de conversion	(3 668)	(185)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(4 522)	123
Résultat de l'exercice	16 051	29 999
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	11 529	30 122
Dont part du groupe	11 531	29 791
Dont part des minoritaires	(2)	331

D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 31 août 2006	90 000	3 941	(547)	198 231	291 625	1 491	293 116
Opérations sur capital	117	181	-	-	298	93	391
Opérations sur actions propres	-	-	(156)	-	(156)	-	(156)
Dividendes versés	-	-	-	(11 617)	(11 617)	(385)	(12 002)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	124	124	(1)	123
Résultat de la période	-	-	-	29 668	29 668	331	29 999
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(98)	(98)
Engagements d'achat donnés aux minoritaires	-	-	-	-	-	(673)	(673)
Autres mouvements (1)	-	-	-	43	43	-	43
Capitaux propres au 31 août 2007	90 117	4 122	(703)	216 449	309 985	757	310 742
Opérations sur capital	40	62	-	-	102	-	102
Opérations sur actions propres (2)	-	-	(2 491)	-	(2 491)	-	(2 491)
Dividendes versés	-	-	-	(11 644)	(11 644)	(277)	(11 921)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(4 518)	(4 518)	(4)	(4 522)
Résultat de la période	-	-	-	16 053	16 053	(2)	16 051
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(366)	(366)
Engagements d'achat donnés aux minoritaires	-	-	-	-	-	258	258
Autres mouvements (1)	-	-	-	53	53	2	55
Capitaux propres au 31 août 2008	90 157	4 184	(3 194)	216 393	307 540	369	307 909

(1) dont contrepartie de la charge liée au coût des options d'achat d'actions : 48 k€ au 31/08/2008 et 48 k€ au 31/08/2007

(2) Rachat de 197 055 actions

E - Tableau des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros	2008	2007
Résultat net	16 053	29 668
Part des minoritaires dans le résultat	(2)	332
Elimination du résultat net des entreprises associées	(1 278)	(1 205)
Elimination de la charge (produit) d'impôt	7 084	22 079
Elimination des amortissements et provisions	18 822	13 362
Elimination des résultats de cessions d'actifs	(531)	(173)
Elimination des charges (produits) d'intérêt nettes	8 987	5 702
Elimination des produits de dividendes	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement (a)	(85 525)	(41 741)
Impôts payés	(27 057)	(17 296)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(63 447)	10 728
Incidence des variations de périmètre (b)	12	(5 478)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 891)	(1 303)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 604)	(27 448)
Acquisition d'actifs financiers	-	(646)
Prêts et avances consentis	(261)	(257)
Subventions d'investissement reçues	-	-
Cession d'immobilisations incorporelles	3	-
Cession d'immobilisations corporelles	6 641	5 917
Cession d'actifs financiers	2	3
Remboursements reçus sur prêts	111	446
Dividendes reçus	1 121	1 219
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9 866)	(27 547)
Augmentation de capital	102	299
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(2 491)	(156)
Emission d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	(8 218)	(11 555)
Intérêts versés	(10 501)	(6 893)
Intérêts encaissés	1 517	1 187
Variation nette des placements court terme	-	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(11 644)	(11 618)
Dividendes payés aux minoritaires	(277)	(387)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(31 512)	(29 123)
Incidence de la variation des taux de change	(276)	(118)
Variation de la trésorerie	(105 101)	(46 060)
Trésorerie d'ouverture	(43 389)	2 671
Trésorerie de clôture	(148 489)	(43 389)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 227	60 145
Concours bancaires courants	(184 716)	(103 534)

(a) Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	2008	2007
Stocks	(87 759)	(45 376)
Fournisseurs	(5 944)	47 330
Clients	6 430	(23 142)
Autres	1 748	(20 552)
Incidence de la variation de BFR	(85 525)	(41 741)

(b) Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	2008	2007
Trésorerie des sociétés acquises	34	559
Incidence des variations de périmètre	12	(5 478)
Montant des autres actifs et passifs acquis des sociétés acquises :		
Immobilisations	6	27
BFR	(10)	884
Provisions	-	-

F - informations sectorielles

1. Premier niveau d'information : par secteur d'activité

1.1 Comptes de résultats consolidés par secteur d'activité

en milliers d'euros	2008			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Chiffre d'affaires par activité	760 623	118 082	(3 202)	875 503
Résultat opérationnel avant amortissements et provisions	39 384	15 093	(36)	54 441
Amortissements des actifs sectoriels	(11 386)	(1 731)	-	(13 117)
Provisions y compris dépréciation des écarts d'acquisition	(3 444)	(3 426)	-	(6 870)
Résultat opérationnel sectoriel	24 554	9 937	(36)	34 454
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 278	-	-	1 278

en milliers d'euros	2007			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Chiffre d'affaires par activité	825 081	112 529	(2 981)	934 630
Résultat opérationnel avant amortissements et provisions	62 929	9 001	(51)	71 878
Amortissements des actifs sectoriels	(10 814)	(1 684)	-	(12 498)
Provisions y compris dépréciation des écarts d'acquisition	(2 415)	(192)	-	(2 607)
Résultat opérationnel sectoriel	49 700	7 124	(51)	56 773
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 205	-	-	1 205

1.2 Bilans consolidés par secteur d'activité

en milliers d'euros	2008			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Participations dans les entreprises associées	9 549	-	-	9 549
Valeur nette comptable des autres actifs sectoriels	590 925	83 685	(250)	674 361
Total des actifs sectoriels	600 474	83 685	(250)	683 910
Passifs sectoriels	204 575	22 484	(479)	226 580
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	168 986	36 078	693	205 757
- acquises séparément	168 957	36 078	693	205 728
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	29	-	-	29

en milliers d'euros	2007			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Participations dans les entreprises associées	9 392	-	-	9 392
Valeur nette comptable des autres actifs sectoriels	526 958	85 425	(237)	612 145
Total des actifs sectoriels	536 349	85 425	(237)	621 537
Passifs sectoriels	207 066	29 708	(453)	236 321
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	161 851	38 722	686	201 260
- acquises séparément	161 584	38 722	686	200 993
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	267	-	-	267

2. Deuxième niveau d'information : par zone géographique

	2008			
	Union européenne	Autres pays d'Europe	Reste du monde	Total consolidé
en milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	854 212	19 100	2 191	875 503
Valeur nette comptable des actifs	683 148	-	761	683 910
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	205 094	-	663	205 757
- acquises séparément	205 065	-	663	205 728
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	29	-	-	29

	2007			
	Union européenne	Autres pays d'Europe	Reste du monde	Total consolidé
en milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	913 145	19 233	2 252	934 630
Valeur nette comptable des actifs	620 773	-	764	621 537
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	200 459	-	800	201 260
- acquises séparément	200 192	-	800	200 993
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	267	-	-	267

G - Annexe aux comptes consolidés

En date du 25 novembre 2008, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Trigano pour l'exercice clos le 31 août 2008. Tant que l'Assemblée Générale approuvant les comptes (prévue en date du 8 janvier 2009) n'a pas eu lieu, les états financiers présentés peuvent être modifiés.

1 - Présentation de l'émetteur

Trigano est une société anonyme au capital de 90 157 501 € dont le siège social est sis au 100, rue Petit - Paris 19^{ème}, France – immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 722 049 459. La société est cotée sur Euronext Paris, compartiment B.

Trigano est la société mère d'un groupe européen spécialisé dans la conception, la production et la commercialisation de véhicules de loisirs et de remorques.

2 - Règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés au 31 août 2008 de Trigano sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne au 31 août 2008. Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Base de préparation

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers 2007 ont fait l'objet d'une correction décrite à la note 1 de la partie 4.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Rappel des options comptables liées à la première adoption

Selon les dispositions prévues par la norme IFRS 1, Trigano a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

Regroupement d'entreprises

Trigano a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} septembre 2004.

Écarts actuariels sur les engagements de retraite

Antérieurement à l'adoption des normes IFRS, Trigano ne comptabilisait que les indemnités de fin de contrat des sociétés italiennes et constatait en engagement hors bilan les indemnités de départ en retraite.

Écarts de conversion

Trigano a choisi de reclasser les écarts de conversion cumulés au 1^{er} septembre 2004 dans les réserves consolidées.

Évaluation de certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur

Trigano n'a pas utilisé l'option offerte par la norme IFRS1 consistant à évaluer certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur.

Paiement sur la base d'actions

Trigano a appliqué la norme IFRS 2 aux plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis. Le plan octroyé le 14 novembre 2001 n'a pas été retraité.

Instruments financiers composés

Les contrats d'achats et ventes à terme de devises ont été évalués à la juste valeur à compter du 1^{er} septembre 2004.

2.1 Evolution des normes et interprétations

2.1.1 Nouvelles normes et interprétations applicables à l'exercice clos le 31 août 2008

Les normes et interprétations suivantes sont appliquées pour la première fois sur l'exercice :

- La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ». En application de cette norme, Trigano inclut dans l'annexe aux comptes consolidés les informations relatives à l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financière du Groupe, ainsi que des informations quantitatives et qualitatives sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels Trigano est exposé. L'information comparative a également été revue. La norme IFRS 7 n'a aucun impact sur la classification et l'évaluation des instruments financiers de Trigano.
- L'amendement à IAS 1 « Présentation des États Financiers – Informations à fournir sur le capital ». Dans le cadre de l'application de l'amendement à IAS 1, Trigano explicite sa politique en matière de gestion de ses capitaux propres, permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Groupe. Ces nouvelles informations sont communiquées en note 22.
- L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 – paiement fondé sur des actions » qui requiert d'appliquer la norme IFRS 2 à toutes les transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit placement fondé sur des actions. Cette interprétation n'a pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.
- L'interprétation IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » qui précise que l'analyse du contrat pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé selon la norme IAS 39 doit être effectuée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat ou en cas de changement contractuel modifiant de manière significative les flux de trésorerie de ce contrat. Cette interprétation n'a pas trouvé à s'appliquer.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne

Trigano n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations ci-dessous applicables de manière obligatoire à une date future, notamment de :

- L'IFRS 8, « Secteurs opérationnels », relative à la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe. Cette norme qui remplace les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs d'activité) et de second niveau (secteurs géographiques), est applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- L'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupes » qui précise la comptabilisation des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur les instruments de capitaux propres de l'entité et des accords dont le paiement est fondé sur des actions portant sur les instruments de capitaux propres de la mère. Cette interprétation est applicable à partir du 1^{er} septembre 2008.

2.1.3 Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union européenne

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne :

- Révision de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ;
- Révision de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
- Révision de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » ;
- Révision de la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » ;
- Amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisitions et d'annulations » ;
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » ;
- Amendement à IFRS 1 et IAS 27 « Coût des investissements dans des filiales, co-entreprises et entreprises associées » ;
- Interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » ;
- Interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » ;
- Interprétation IFRIC 14 « Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » ;
- Amélioration des normes IFRS relatives, notamment, au traitement des prêts publics à taux bonifié (IAS 20), à la reprise de la dépréciation du goodwill (IAS 28), au traitement des dépenses de publicité et de promotion (IAS 38) et à l'amortissement progressif (IAS 38).

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse.

2.2 Positions comptables prises par Trigano en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes

Ces positions comptables sont liées à des problématiques en cours d'analyse par l'IFRIC ou l'IASB. En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-dessous, Trigano a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes :

- Les acquisitions d'intérêts minoritaires ne sont pas traitées actuellement par le référentiel IFRS, et les réflexions en cours de l'IASB sur la comptabilisation de ce type de transactions s'inscrivent dans le cadre des amendements attendus à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Aussi, et en l'absence de règles particulières, Trigano a conservé la méthode appliquée selon les textes français. En cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une filiale, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis telle qu'elle ressort des comptes consolidés avant l'acquisition, est comptabilisée en tant qu'écart d'acquisition.
- Trigano a donné des engagements d'achats de titres à certains actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale. Conformément à la norme IAS 32, ces engagements sont comptabilisés en « passifs financiers » à leur juste valeur. Cette juste valeur est définie comme étant soit la valeur actualisée du montant fixe attendu, soit la valeur issue des éléments variables intégrant par définition l'effet de l'actualisation. La contrepartie de ces passifs financiers, outre la disparition des intérêts minoritaires correspondants, n'est pas clairement précisée par les normes. Dans l'attente d'une position de l'IFRIC, et après une consultation de place, Trigano a opté pour la comptabilisation en écart d'acquisition de la différence entre la valeur actualisée du prix d'exercice des options et le montant des intérêts minoritaires annulés des capitaux propres. Cet écart d'acquisition est réajusté chaque année de la variation du prix d'exercice des options et de la variation des intérêts minoritaires. Ce traitement, qui serait appliqué si les options étaient exercées aujourd'hui, est celui qui traduit le mieux la réalité de la transaction. Il pourrait cependant être modifié si une interprétation ou une norme venait le remettre en cause à l'avenir.

2.3 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Trigano procède à des jugements et des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Trigano revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment :

- la dépréciation des stocks et des créances douteuses (cf. 2.13.1 et 2.14) ;
- les provisions ;
- les engagements de rachat des titres de minoritaires et compléments de prix sur acquisition de sociétés ;
- les dépréciations des actifs non courants (dont les écarts d'acquisition) (cf. note 12) ;
- la valorisation des options liées aux plans de souscription d'actions accordés aux salariés ;
- les impôts différés ;
- les actifs et passifs financiers.

2.4 Règles de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale les comptes des sociétés dont le Groupe détient le contrôle directement ou indirectement. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont mises en équivalence selon la méthode directe.

Regroupement d'entreprises

Lors d'une entrée dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des éventuels actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à leur juste valeur nette des coûts de sortie. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif sont comptabilisés lors du regroupement. Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs. Enfin, les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Date de clôture

A l'exception de Loisirs Finance, dont la date de clôture est fixée par des raisons réglementaires au 31 décembre, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 août.

2.5 Information sectorielle

L'organisation de Trigano s'articule autour de deux activités : «véhicules de loisirs» et «équipements des loisirs». Cette répartition, qui s'appuie sur une double logique produits et circuits de distribution, respecte les critères de définition d'un secteur d'activité selon la norme IAS 14 : une composante distincte qui correspond à la fourniture de produit ou service unique ou de groupes de produits ou services liés ayant les mêmes caractéristiques dans la nature des biens ou des services, dans la nature du processus de production, les mêmes types ou catégories de clients, les mêmes méthodes de distribution et exposée à des risques et à des taux de rentabilité différents des autres composants. Trigano a défini comme segments de niveau 1 les activités «véhicules de loisirs» et «équipement des loisirs» et comme segment de niveau 2 la répartition par zone géographique.

2.6 Conversion des états financiers des filiales et des transactions libellés en devises

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les actifs et passifs, y compris l'écart d'acquisition et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de fin de période.
- Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les transactions en devises sont converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat en produit ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

2.7 Chiffre d'affaires et enregistrement des marges

Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont reconnus lors du transfert des risques et avantages des biens vendus ou des services rendus. Pour les ventes de véhicules de loisirs, ce transfert intervient généralement lors de la mise à disposition des véhicules sur les parcs usines. Les ventes sont comptabilisées pour leur montant net de remises éventuelles, de participations publicitaires et d'escompte pour paiement anticipé.

2.8 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise (produits et charges de montant significatif, en nombre limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents).

2.9 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier, des dividendes reçus des sociétés non consolidées, des variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, des résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, des résultats d'actualisation et des résultats de change portant sur des éléments ne faisant pas partie de l'endettement financier net.

2.10 Impôts sur les bénéfices et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation. S'agissant des pertes fiscales, un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que la filiale concernée disposera dans le futur de bénéfices imposables sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à la norme IAS 12, ils ne sont pas actualisés.

2.11 Résultat par action

Le résultat par action et le résultat par action dilué ont le même numérateur. Le résultat par action est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions qui rajoute au dénominateur le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (options), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

2.12 Immobilisations

2.12.1 Immobilisations incorporelles

Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie ou des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs" ci-après.

Autres immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par Trigano sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, de coûts de développement des logiciels utilisés en interne, de procédés, marques et brevets. Les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.

Les coûts de développement sont capitalisés dès lors que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées. Ils sont amortis sur 5 ans.

2.12.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et celles acquises par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien en tenant compte de sa valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Aménagements des terrains	10 à 20 ans
Constructions gros œuvre	30 à 50 ans
Constructions agencements	15 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 30 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

2.12.3 Contrats de location

Les biens financés dans le cadre de contrats de location-financement sont inscrits, dès le commencement du contrat, en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux à venir au titre de la location. Les contrats de location sont traités comme des contrats de location financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la majeure partie des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués, que la propriété des biens soit ou non transférée en fin de contrat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

2.12.4 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt directement rattachables aux immobilisations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.12.5 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Unités génératrices de trésorerie

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Trigano a défini l'UGT comme étant la Business Unit, correspondant, au sein du Groupe, à une entité juridique.

Écarts d'acquisitions et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Des tests de dépréciation sont réalisés au minimum une fois par an afin de s'assurer que la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles non amortissables, affectés à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT, est au moins égale à la plus élevée de leur juste valeur, diminuée des coûts de vente, et de leur valeur d'utilité appréciée en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture. Les indices de perte de valeur retenus sont principalement la constatation d'évolutions significativement défavorables des marchés servis et les modifications importantes des conditions d'utilisation des actifs. Pour effectuer ce test, les immobilisations sont regroupées en UGT. La valeur comptable des actifs de l'UGT est comparée à sa valeur recouvrable qui correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel.

Principaux critères retenus pour estimer la valeur d'utilité

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

- Le taux d'actualisation est un coût moyen pondéré du capital ;
- La durée de la période explicite est de 5 ans. Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat opérationnel, de taux de croissance du besoin en fonds de roulement et d'investissements retenues sont spécifiques à chaque actif, prenant en compte sa taille et son secteur d'activité.

Principaux critères retenus pour déterminer la juste valeur

La juste valeur est déterminée par rapport aux transactions de marché, lorsqu'elles sont disponibles.

Une perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition relatif à l'UGT ou groupe d'UGT concerné, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif peut être reprise en cas de changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

2.13 Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés des prêts et créances, des actifs disponibles à la vente ou d'actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont enregistrées à leur date de règlement.

2.13.1 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers, émis ou acquis par Trigano qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme de montants significatifs non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances cédées avec recours dans le cadre de programmes de financement des stocks des concessionnaires de véhicules de loisirs ainsi que les effets escomptés non échus sont réintégrés à l'actif dans le poste «clients et autres débiteurs» et au passif dans le poste «passifs financiers courants». Une provision individualisée pour dépréciation est comptabilisée lorsque des événements font douter du recouvrement d'une créance (mise en redressement ou liquidation judiciaire, impayés nombreux...). Cette provision tient compte, le cas échéant, des garanties obtenues.

2.13.2 Actifs disponibles à la vente

Ils représentent tous les autres actifs financiers, en particulier les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat. Les actifs disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation à chaque arrêté comptable. Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, son éventuelle dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

2.13.3 Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

2.14 Stocks et encours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient, selon la méthode du FIFO - premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient s'entend net de remises éventuelles et d'escompte pour paiement anticipé. Les véhicules destinés à la location sont enregistrés en stock si leur durée d'utilisation prévisionnelle pour cette activité est inférieure à un an. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en immobilisations corporelles. Les matières premières et composants inactifs sont dépréciés en fonction de leur degré de vétusté, et de leur possibilité de revente ou de réutilisation dans les fabrications futures. Les produits finis, marchandises et pièces détachées font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur réalisable est inférieure à leur prix de revient.

2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme facilement convertibles en un montant connu et présentant un risque négligeable de changement de valeur.

2.16 Capitaux propres

2.16.1 Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis.

2.16.2 Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

2.16.3 Actions propres

Les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes d'impôt, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2.16.4 Paiement en actions

Des options de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. L'avantage accordé est évalué à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option et constitue selon la norme IFRS 2 un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan et des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

2.17 Provisions

2.17.1 Avantages au personnel

Le Groupe participe dans les pays où il est implanté aux régimes légaux accordant des avantages aux salariés. Il s'agit principalement des indemnités dues aux membres du personnel en cas de départ en retraite (France notamment) ou quelle qu'en soit la cause (TFR en Italie). En application de la norme IAS 19, ces engagements envers le personnel sont enregistrés au passif du bilan dans les postes de provisions. Ils sont évalués sur la base de calculs actuariels intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'inflation. La variation des écarts actuariels sur les avantages au personnel est comptabilisée en capitaux propres.

2.17.2 Provision pour garantie

La provision correspond au coût potentiel engendré par les garanties contractuelles données aux clients. Elle est établie en fonction des données statistiques recueillies par type de produits. Le montant actualisé des décaissements futurs est enregistré en fonction de l'échéance prévue en provisions à long terme ou en provisions courantes.

2.17.3 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'extinction d'une obligation résultant d'un événement passé doit se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour un montant pouvant être estimé de manière fiable. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif. Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

2.18 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

2.18.1 Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

2.18.2 Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

2.18.3 Comptabilité de couverture

Trigano n'a pas mis en place de comptabilité de couverture telle que définie par la norme IAS 39. Ainsi, en particulier, les achats ou ventes à terme de devises sont reconnus à leur juste valeur avec variation en compte de résultat.

3 – Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt détenu	
		31/08/2008	31/08/2007
Sociétés consolidées par intégration globale :			
Trigano	France	société mère	société mère
Arca Camper	Italie	88,60	88,60
Arts et Bois	France	100,00	100,00
Atelier Trigano	France	90,00	80,00
Auto Trail VR Ltd	Royaume-Uni	99,89	99,67
Autostar	France	97,10	97,10
Benimar-Ocarsa SA	Espagne	100,00	100,00
C.M.C. Distribution France	France	100,00	100,00
C.M.C. France SCP	France	100,00	100,00
Camping-cars Chausson	France	100,00	100,00
Camping-Profi GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Caravanes La Mancelle	France	100,00	100,00
Clairval	France	100,00	100,00
Delwyn Enterprises Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
Deutsche Reisemobil Vermietungs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
E. T. Riddiough (sales) Ltd	Royaume-Uni	99,00	94,00
ECIM	France	100,00	100,00
Eura Mobil Service GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Eura Mobil GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Euro Accessoires	France	100,00	100,00
Europ'holidays	France	100,00	100,00
European Motorhomes GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Grove Products (Caravan Accessories) Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
HTD Participations	France	100,00	100,00
Karmann-Mobil Vertriebs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Mécanorem Production	France	100,00	100,00
Maître Equipement	France	100,00	100,00
Mécadis	France	100,00	100,00
Mécanorem	France	100,00	100,00
Mistercamp	France	69,67	69,67
Ouest VDL	France	100,00	100,00
Périgord VDL	France	100,00	100,00
Polytex	Tunisie	99,94	99,94
Résidences Trigano	France	100,00	100,00
Riviera France	France	95,54	92,00
Rulquin	France	100,00	100,00
S.C.I. C.M.C	France	100,00	100,00
S.C.I. de l'Amiral Lebreton	France	93,00	93,00
S.C.I. du Chanoine Dubois	France	60,00	60,00
S.C.I. du Colonel Petit	France	85,00	80,00

Sociétés	Pays	% d'intérêt détenu	
		31/08/2008	31/08/2007
S.C.I. du Haut Eclair	France	100,00	100,00
S.C.I. du Président Arnaud	France	80,00	80,00
S.C.I. du Professeur Parmentier	France	90,00	80,00
S.C.I. Duchesse de Mirabel	France	95,00	95,00
Sorelpol	Pologne	100,00	100,00
Techwood	France	99,90	99,90
Terres Neuves	Tunisie	99,94	99,94
Trigano Belgium	Belgique	100,00	100,00
Trigano BV	Pays- Bas	75,00	75,00
Trigano Deutschland Verwaltungs	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Allemagne	100,00	100,00
Trigano GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Jardin	France	100,00	100,00
Trigano MDC	France	100,00	100,00
Trigano Remorques	France	100,00	100,00
Trigano S.p.A	Italie	98,00	98,00
Trigano Service	France	100,00	95,00
Trigano Van	Italie	100,00	100,00
Trigano VDL	France	100,00	100,00
Trois Soleils	France	94,50	89,00
Société consolidée par mise en équivalence :			
Loisirs Finance	France	49,00	49,00
Sociétés sorties du périmètre en 2008 :			
Trigano Participations	France	0,00	100,00
Sociétés entrées dans le périmètre en 2008:			
Api Club	France	100,00	0,00

Loisirs Finance est détenue à hauteur de 51% par la société CETELEM (groupe BNP PARIBAS), qui en détient le contrôle au regard d'IAS27-13. Par voie de conséquence, Trigano n'ayant qu'une influence notable, la société est mise en équivalence dans les comptes de Trigano.

3.2 Evolution du périmètre

Aucune évolution significative du périmètre n'est à signaler sur la période.

L'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition de Grove le 6 octobre 2006 (3,0 MGBP) n'a pas fait l'objet de modifications.

4 – Notes sur les comptes consolidés

Note 1 : Corrections des états financiers précédemment publiés

Conformément à la norme IAS 8, l'identification d'erreurs dans l'évaluation des stocks d'une filiale a conduit à corriger rétrospectivement les capitaux propres consolidés au 31 août 2006 et au 31 août 2007, ainsi que les résultats des périodes correspondantes de la façon suivante :

Impact des corrections - Bilan

en milliers d'euros	31/08/2007	31/08/2006
Capitaux propres de l'ensemble consolidé publiés	316 147	297 244
Stock et en-cours	(5 405)	(4 128)
<i>Effet des corrections d'erreurs</i>	<i>(5 405)</i>	<i>(4 128)</i>
Capitaux propres de l'ensemble consolidé corrigés	310 742	293 116

Impact des corrections - Compte de résultat

en milliers d'euros	2007
Résultat net publié	31 276
Achats consommés	(1 277)
<i>Effet des corrections d'erreurs</i>	<i>(1 277)</i>
Résultat net corrigé	29 999
<i>Effet des corrections d'erreurs sur le résultat par action</i>	<i>(0,06)</i>

4.1 Notes sur le compte de résultat

Note 2 – Personnel

Note 2.1 – Charges de personnel

en milliers d'euros	2008	2007
Salaires et traitements	(105 298)	(103 659)
Charges sociales	(31 399)	(29 960)
Charges liées au paiement en actions	(49)	(48)
Autres avantages	(2 528)	(3 978)
Total	(139 273)	(137 645)

Note 2.2 – Effectifs moyens du Groupe, y compris intérimaires, au 31 août 2008

Catégories	2008	2007
Dirigeants	73	79
Cadres	222	221
Etam	901	872
Ouvriers	2 965	2 872
Total	4 161	4 044

Note 3 – Amortissements et dépréciations

en milliers d'euros	2008	2007
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(12 226)	(11 539)
Reprises sur amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles en location financement	(891)	(959)
Dotations aux amortissements	(13 117)	(12 498)
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants	(11 458)	(7 859)
Reprises de dépréciations sur actifs circulants	6 320	6 487
Dotations aux provisions pour risques et charges	(11 982)	(10 240)
Reprises de provisions pour risques et charges	10 250	9 004
Dotations aux provisions nettes des reprises	(6 870)	(2 608)
Total	(19 987)	(15 106)

Note 4 – Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	2008	2007
Résultat de cessions d'actifs	457	237
Dépréciation d'écart d'acquisition (1)	(4 132)	-
Total	(3 675)	237

(1) Cf. note 12

Note 5 - Résultat financier

en milliers d'euros	2008	2007
Intérêts et produits financiers	1 463	1 111
Intérêts et charges financières	(10 846)	(7 396)
Gains de change	903	526
Pertes de change	(4 861)	(695)
Autres produits	799	714
Autres charges	(5)	(38)
Dotations aux provisions financières	(55)	(152)
Reprises de provisions financières	6	31
Total	(12 597)	(5 899)

Note 6 - Charge d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée (7 084 k€) et la charge théorique d'impôts pour les sociétés intégrées globalement (8 171 k€) s'analyse ainsi :

en milliers d'euros	2008	2007
Résultat net	16 051	31 276
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 278	1 205
Résultat des sociétés intégrées globalement	14 773	30 071
Charge d'impôts comptabilisée	(7 084)	(22 079)
Résultat avant impôts	21 857	52 151
Charge théorique d'impôts (1)	(8 171)	(20 135)
Différences permanentes	(631)	(815)
Variation des déficits fiscaux	1 717	(1 129)
Total rapprochement	1 086	(1 944)
Charge d'impôts comptabilisée	(7 084)	(22 079)

(1) Au taux d'imposition de chaque Business Unit

Au 31 août 2008, le solde d'impôts différés actif s'élève à 10 469 k€ et le solde d'impôts différés passif s'élève à 6 285 k€, et s'analysent ainsi :

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Impôts différés sur		
Participations dans les entreprises associées	(141)	(137)
Immobilisations	(9 968)	(9 597)
Dépréciations et autres charges	3 876	3 849
Déficits reportables	8 613	11 143
Autres	1 804	1 380
Solde net actif/ (passif) des impôts différés comptabilisés	4 184	6 638
Impôts différés Actifs	10 469	12 705
Impôts différés Passifs	(6 285)	(6 067)

Enfin, les éléments non comptabilisés susceptibles de générer des créances d'impôts dans le futur se présentent comme suit :

en milliers d'euros	2008	2007
Déficits fiscaux	-	7 763

Note 7 – Quote-part du résultat des entreprises associées

La quote-part de résultat des entreprises associées correspond entièrement à la quote-part de Trigano dans le résultat de la société Loisirs Finance.

Note 8 – Résultat par action

en nombre d'actions	2008	2007
Actions en circulation	21 179 740	21 170 340
Actions propres	(216 363)	(19 308)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	20 963 377	21 151 032

en nombre d'actions	2008	2007
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	20 963 377	21 151 032
Nombre de stock-options dilutives	47 500	65 400
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action	21 010 877	21 216 432

4.2 Notes sur le bilan

Note 9 – Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	31/08/2008			31/08/2007		
	Brut	Amort. ou Provisions	Net	Brut	Amort. ou Provisions	Net
Concessions, brevets, marques et droits similaires	4 593	(2 965)	1 628	4 334	(2 686)	1 648
Frais de recherche et développement	1 407	(127)	1 281	451	(10)	441
Autres immobilisations incorporelles	4 511	(2 287)	2 223	4 105	(2 056)	2 049
Total	10 511	(5 379)	5 132	8 890	(4 752)	4 138

en milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2006	7 849	(4 350)	3 499
Acquisitions de l'exercice	1 303	-	-
Sorties de l'exercice	(30)	26	-
Ecarts de conversion	1	(1)	-
Dotations de l'exercice	-	(419)	-
Autres mouvements	(233)	(8)	-
Au 31/08/2007	8 890	(4 752)	4 138
Acquisitions de l'exercice	1 891	-	-
Sorties de l'exercice	(2)	2	-
Ecarts de conversion	(15)	9	-
Dotations de l'exercice	-	(684)	-
Autres mouvements	(253)	46	-
Au 31/08/2008	10 511	(5 379)	5 132

Note 10 – Ecarts d'acquisition

en milliers d'euros	31/08/2008			31/08/2007		
	Brut	Dép.	Net	Brut	Dép.	Net
Véhicules de loisirs (1)	43 028	(4 132)	38 896	44 579	-	44 579
Equipement des loisirs	608	-	608	548	-	548
Total	43 636	(4 132)	39 504	45 127	-	45 127
<i>(1) dont liés aux engagements d'achats donnés aux minoritaires</i>	1 302	-	1 302	2 777	-	2 777

en milliers d'euros	
Au 01/09/2006, valeur nette cumulée	41 276
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice	4 860
Pertes de valeur de l'exercice	-
Effet des variations de change	(25)
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires	(984)
Au 01/09/2007, valeur nette cumulée	45 127
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice	690
Pertes de valeur de l'exercice	(4 132)
Effet des variations de change	(706)
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires	(1 475)
Au 31/08/2008, valeur nette cumulée	39 504

Note 11 – Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31/08/2008			31/08/2007		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	15 710	(872)	14 837	14 396	(603)	13 793
Constructions	76 589	(22 090)	54 498	74 399	(20 946)	53 453
Installations techniques, matériels et outillages industriels	67 517	(36 461)	31 056	63 379	(32 377)	31 002
Autres immobilisations corporelles	33 108	(18 375)	14 733	35 355	(17 512)	17 843
Immobilisations en cours	2 323	-	2 323	4 841	-	4 841
Total	195 246	(77 798)	117 447	192 370	(71 438)	120 932

Dont locations financement :

en milliers d'euros	31/08/2008			31/08/2007		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	1 736	-	1 736	1 725	-	1 725
Constructions	20 414	(6 865)	13 549	22 093	(7 084)	15 009
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 884	(1 646)	238	1 884	(1 592)	292
Autres immobilisations corporelles	1 259	(901)	358	1 259	(724)	535
Total	25 293	(9 412)	15 881	26 961	(9 400)	17 561

en milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2006	174 510	(63 012)	111 498
Variation du périmètre	227	(212)	-
Acquisitions de l'exercice (1)	26 927	-	-
Sorties de l'exercice (2)	(9 543)	3 878	-
Ecart de conversion	(7)	6	-
Dotations de l'exercice	-	(12 091)	-
Autres mouvements	256	(7)	-
Au 31/08/2007	192 370	(71 438)	120 932
Variation du périmètre	-	-	-
Acquisitions de l'exercice (1)	15 350	-	-
Sorties de l'exercice (2)	(11 600)	5 488	-
Ecart de conversion	(933)	434	-
Dotations de l'exercice	-	(12 401)	-
Autres mouvements	59	118	-
Au 31/08/2008	195 246	(77 799)	117 447

(1) dont camping-cars pour la location : 1 606 k€ en 2006/2007 ; 0 k€ en 2007/2008

(2) dont camping-cars pour la location : 5 251 k€ en 2006/2007 ; 4 427 k€ en 2007/2008

Note 12 – Dépréciation d'actifs non amortissables

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non courants ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 août 2008 selon la méthodologie décrite dans les «Règles et méthodes comptables».

La valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) a été calculée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels après impôt. Le taux de croissance à l'infini utilisé est de 1,5% et le taux d'actualisation après impôt retenu est de 8,7%. La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

Ces tests ont permis de valider la valeur dans les comptes des actifs non courants à l'exception de l'écart d'acquisition comptabilisé lors de la prise de contrôle d'Eura Mobil qui a été déprécié en totalité (4 132 k€). La valeur des autres actifs non courants affectés à cette UGT (19 M€ environ comprenant essentiellement des actifs immobiliers) a été confirmée. Le test de dépréciation a été réalisé avec un taux d'actualisation de 10,3%. La sensibilité du résultat du test à une variation de 0,5 point du taux d'actualisation est de 5% du total des actifs testés.

Note 13 – Participations dans les entreprises associées

en milliers d'Euros	31/08/2008	31/08/2007
Loisirs Finance	9 549	9 392

Informations financières résumées :

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Produit net bancaire	4 097	3 829
Résultat net	2 609	2 459
Capitaux propres	19 488	19 167
Total bilan	286 222	263 841

Il n'existe pas de passifs éventuels non comptabilisés dans l'entreprise associée.

Note 14 – Autres actifs financiers

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Prêts	1 276	1 250
Dépôts et cautionnements versés	737	641
Autres	344	336
Montant brut	2 357	2 227
Dépréciation	(268)	(266)
Actualisation	(429)	(381)
Montant net	1 661	1 580

Note 15 – Autres actifs long terme

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Clients - part > 1 an	78	2 966
Autres créances - part > 1 an	792	870
Montant brut	870	3 836
Dépréciation	(826)	(3 366)
Montant net	44	470

Note 16 – Stocks et en-cours

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Matières premières	116 244	107 114
En-cours	34 917	38 480
Marchandises	29 775	26 730
Produits finis	167 166	87 674
Montant brut	348 102	259 998
Dépréciation	(13 177)	(9 272)
Montant net	334 925	250 726

Note 17 – Clients et autres débiteurs

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Avances et acomptes versés	1 427	1 547
Clients - part < 1 an	147 885	151 299
Montant brut	149 312	152 846
Dépréciation	(7 277)	(3 578)
Montant net	142 035	149 268

Note 18 – Analyse des créances clients

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Clients - part > 1 an	78	2 966
Clients - part < 1 an	147 885	151 299
Montant brut	147 963	154 265
Dépréciation - part > 1 an	(77)	(2 545)
Dépréciation - part < 1 an	(7 277)	(3 578)
Dépréciation	(7 354)	(6 123)
Montant net	140 609	148 142

Créances clients échues en valeur brute

en milliers d'euros	31/08/2008
Créances échues non dépréciées	41 623
entre 0 et 30 jours	16 557
entre 31 et 90 jours	12 292
entre 91 et 180 jours	6 742
plus de 180 jours	6 032
Créances non échues et non dépréciées	97 950
Créances dépréciées	8 390
Total des créances clients en valeur brute	147 963

Note 19 – Evolution de la dépréciation des créances clients

en milliers d'euros	
Dépréciation clients au 31/08/2007	(6 123)
Dotations	(1 977)
Reprises pour utilisations	312
Reprises de reliquats non consommés	434
Dépréciation clients au 31/08/2008	(7 354)

Note 20 – Autres actifs courants

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Personnel	327	230
État, autres collectivités territoriales et organismes sociaux	12 821	16 452
Charges constatées d'avance	5 717	6 786
Autres	16 511	18 518
Montant brut	35 375	41 986
Dépréciation	(58)	(31)
Montant net	35 317	41 955

Note 21 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Sicav monétaires	9 710	5 323
Disponibilités	26 516	54 822
Total	36 227	60 145

Note 22 – Capitaux propres

La politique de gestion des capitaux propres vise à préserver la continuité d'exploitation du Groupe, à servir une rémunération aux actionnaires et à permettre le développement de l'activité, notamment par croissance externe.

Les capitaux propres de Trigano (société mère) ne sont soumis à aucune contrainte externe. Seuls ceux de Loisirs Finance (détenue à 49%) doivent respecter les ratios prudentiels imposés par la réglementation bancaire française. M. François FEUILLET détient au 31 août 2008 53,1% du capital et 65,4% des droits de vote de Trigano.

L'assemblée générale du 31 juillet 2008 a autorisé un programme de rachat d'actions portant sur 5% des actions au maximum pour une période de 18 mois.

Le nombre total d'actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 août 2008 est de 21 179 740, avec une valeur nominale de 4,2567 €.

Détail des primes, actions propres et des autres réserves :

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Capital (1)	90 158	90 117
Primes (1)	4 184	4 122
Actions propres (2)	(3 194)	(703)
Réserves stock-options (3)	215	167
Réserves consolidées (4)	219 667	216 492
Ecart de conversion (5)	(3 120)	547
Total	307 909	310 742

(1) Capital et primes

Création au cours de l'exercice 2007/2008 de 9 400 actions par exercice d'options issues du plan du 14 novembre 2001.

(2) Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée générale, des actions de la société ont été rachetées.

Le Groupe a signé un contrat de liquidité auquel une somme de 500 k€ a été affectée. Au 31 août 2008, le nombre d'actions propres dans le cadre de ce contrat est de 14 710 titres Trigano. Les fonds gérés sont investis dans des parts de FCP monétaires. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

La société a par ailleurs procédé à des rachats directement sur le marché pour un total de 201 653 titres.

Au 31 août 2008, le nombre d'actions propres s'élève à 216 363 représentant 3 194 k€.

(3) Réserves stock-options

Ce compte enregistre l'effet cumulé constaté en contrepartie de la charge d'amortissement des stock-options.

(4) Réserves consolidées

Ce compte comprend :

- les réserves de la société mère après retraitements de consolidation ;
- la quote-part revenant au Groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales diminuée de la valeur des titres détenus par le Groupe et augmentée du goodwill éventuel ;
- l'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs ;
- les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les variations de juste valeur des dérivés dans les opérations de couverture de flux de trésorerie.

(5) Écart de conversion

Ce compte comprend la part revenant au Groupe des écarts de conversion, positifs ou négatifs, liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

Note 23 - Dividendes

Le Conseil d'Administration a proposé comme distribution relative à l'exercice clos le 31 août 2008 un dividende brut de 0,10 € par action ordinaire. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée générale du 8 janvier 2009.

Note 24 – Plans d'options de souscription

Deux plans d'options de souscription d'actions ont été autorisés par les Assemblées Générales du 27 avril 2001 et du 26 février 2004 : 54 000 options ont été attribuées dans le cadre du premier plan et 10 750 dans le cadre du second. L'Assemblée Générale du 29 août 2005 a décidé le doublement du nombre d'actions de la société. En conséquence, le nombre d'options de souscriptions d'actions antérieurement attribuées a été multiplié par deux et leur prix d'exercice divisé par deux. Trigano a procédé à l'évaluation des plans d'options attribuées après le 7 novembre 2002 en appliquant la norme IFRS 2. Le montant total constaté en résultat au 31 août 2008 s'élève à 48 k€ de charges comptabilisées en «frais de personnel». Cette charge nette, qui correspond à l'amortissement linéaire sur 5 ans de la juste valeur déterminée lors de l'attribution des options (243 k€), a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

	Nombre d'options				Prix d'exercice	Période d'exercice
	A l'ouverture	Exercées au cours de l'exercice	Annulées	Restant à lever		
1 ^{er} plan						
attribution du 14/11/2001	10 900	(9 400)	(1 500)	-	10,82	
attribution du 12/01/2004	38 500	-	(4 000)	34 500	17,65	12/01/2009 - 11/01/2010
2 ^{ème} plan						
attribution du 26/02/2004	16 000	-	(3 000)	13 000	20,44	26/02/2009 - 25/02/2010
Total	65 400	(9 400)	(8 500)	47 500		

Note 25 – Passifs financiers

Passifs financiers non courants

en milliers d'euros	31/08/2008		31/08/2007	
	Dettes financières	Locations financement	Dettes financières	Locations financement
Emprunts à plus de cinq ans	31	307	14	796
Emprunts de un à cinq ans	6 000	3 702	11 055	4 944
Engagement de rachats de minoritaires (1)	943	-	2 950	-
Autres	76	-	37	-
Total	7 050	4 009	14 056	5 740
Total passifs financiers non courants	11 059	-	19 796	-

(1) dont effet d'actualisation : 422 k€ au 31/08/2008 et 404 k€ au 31/08/2007

Passifs financiers courants

en milliers d'euros	31/08/2008		31/08/2007	
	Dettes financières	Locations financement	Dettes financières	Locations financement
Emprunts à moins d'un an	8 226	1 729	10 258	1 648
Billets de trésorerie	14 446	-	-	-
Concours bancaires courants	170 270	-	103 534	-
Intérêts courus non échus	489	-	365	-
Engagement de rachats de minoritaires	654	-	760	-
Total	194 084	1 729	114 917	1 648
Total passifs financiers courants	195 813	-	116 565	-

Détails des emprunts

Les emprunts sont souscrits entièrement auprès de banques et sont à taux variables.

Note 26 – Provisions à long terme

en milliers d'euros	31/08/2007	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassement	Ecart Actuariels	31/08/2008
Provisions pour garantie - part > 1 an	4 618	4 011	(2 294)	-	(1 184)	-	5 152
Provisions pour litiges et risques divers	1 336	954	(363)	(50)	(51)	-	1 827
Provisions pour fin de contrat (1)	6 805	623	(834)	-	(119)	1 282	7 757
Total	12 759	5 589	(3 491)	(50)	(1 353)	1 282	14 735

(1) dont effet d'actualisation : 206 k€ au 31/08/2008 ; 141 k€ au 31/08/2007

Les provisions pour litiges et risques divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale, commerciale ou fiscale.

Trigano participe dans les pays où il est implanté aux régimes légaux accordant des avantages aux salariés. Il s'agit principalement des indemnités dues aux membres du personnel en cas de départ en retraite (France notamment) ou quelle qu'en soit la cause (TFR en Italie).

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des provisions de départ à la retraite en France sont les suivantes :

- Taux de rotation du personnel : selon l'historique de l'entité ;
- Table de mortalité : table statistique communément admise ;
- Taux attendu d'augmentation de salaires : selon statistiques de l'entité ;
- Taux d'actualisation : 4,5% au 31/08/2008 ; 4,5% au 31/08/2007 ;
- Age de départ à la retraite : 65 ans, à l'initiative du salarié.

Les évolutions récentes de la législation sociale en France tendent à supprimer les possibilités de mise à la retraite d'un salarié par son employeur. Trigano a donc révisé les calculs de son engagement en se basant sur le coût d'un départ à 65 ans à l'initiative du salarié. L'écart actuariel dégagé (1 282 k€) a été comptabilisé en capitaux propres, conformément à la norme IAS 19.

Note 27 – Autres passifs non courants

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Produits constatés d'avance - part > 1 an	987	941
Autres	37	89
Total	1 023	1 030

Note 28 – Provisions courantes

en milliers d'euros	31/08/2007	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassements	31/08/2008
Provisions pour garantie - part < 1 an	4 590	5 495	(5 648)	(8)	1 184	5 613
Provisions pour litiges et risques divers – part < 1 an	2 123	1 522	(1 910)	(7)	195	1 922
Provisions pour retraite	-	20	(19)	-	119	120
Total	6 713	7 037	(7 577)	(15)	1 498	7 655

Les provisions pour litiges, risques et risques divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), commerciale ou fiscale.

Note 29 – Fournisseurs et autres créditeurs

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Dettes fournisseurs	162 427	170 026
Dettes sur acquisition d'actifs	453	707
Total	162 881	170 733

Note 30 – Autres passifs courants

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Avances et acomptes reçus	1 252	2 542
Dettes sociales	22 694	23 310
Dettes fiscales	6 474	10 858
Autres passifs	10 889	9 407
Total	41 310	46 117

4.3 Autres informations

Note 31 - Gestion des risques financiers et instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

en milliers d'euros	31/08/2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Autres actifs financiers non courants	1 661	1 661	-	27	1 634	-
Autres actifs long terme	44	44	-	-	44	-
Clients et autres débiteurs	142 035	142 035	-	-	142 035	-
Autres actifs courants	35 317	35 317	280	-	35 037	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 227	36 227	36 227	-	-	-
Total Actifs financiers	215 710	215 710	36 507	27	179 176	-
Passifs financiers non courants (1)	11 059	11 059	-	-	-	11 059
Autres passifs non courants	1 023	1 023	-	-	-	1 023
Passifs financiers courants (1)	195 813	195 813	-	-	-	195 813
Fournisseurs et autres créditeurs	162 881	162 881	-	-	-	162 881
Autres passifs courants	41 310	41 310	-	-	-	41 310
Total Passifs financiers	412 085	412 085	-	-	-	412 085

(1) Les dettes financières étant essentiellement à taux variables, la juste valeur est équivalente à la valeur inscrite au bilan

en milliers d'euros	31/08/2007		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Autres actifs financiers non courants	1 580	1 580	868	25	687	-
Autres actifs long terme	470	470	-	-	470	-
Clients et autres débiteurs	149 268	149 268	-	-	149 268	-
Autres actifs courants	41 955	41 955	-	-	41 955	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 145	60 145	60 145	-	-	-
Total Actifs financiers	253 418	253 418	61 013	25	192 379	-
Passifs financiers non courants (1)	19 796	19 796	-	-	-	19 796
Autres passifs non courants	1 030	1 030	-	-	-	1 030
Passifs financiers courants (1)	116 565	116 565	-	-	-	116 565
Fournisseurs et autres créditeurs	170 733	170 733	-	-	-	170 733
Autres passifs courants	46 117	46 117	20	-	-	46 097
Total Passifs financiers	354 240	354 240	20	-	-	354 221

(1) Les dettes financières étant essentiellement à taux variables, la juste valeur est équivalente à la valeur inscrite au bilan

Risque de change

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar ou Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes (2 à 6 mois) les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty Polonais car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Conformément aux «Règles et méthodes comptables», les contrats d'achats à terme de devises sont évalués à leur juste valeur à la clôture. Le produit enregistré à ce titre sur la période s'élève à 289 k€.

Sensibilité au risque de change :

	Au 31/08/2008		
	GBP	USD	PLN
en millions d'euros			
Hypothèse d'appréciation de l'euro	10%	10%	10%
Impact sur le résultat net avant impôt	(7,62)	0,52	0,65
Impact sur les capitaux propres	(1,92)	-	(0,45)

	Au 31/08/2007		
	GBP	USD	PLN
en millions d'euros			
Hypothèse d'appréciation de l'euro	10%	10%	10%
Impact sur le résultat net avant impôt	(5,95)	0,44	0,45
Impact sur les capitaux propres	(2,32)	-	(0,38)

Risque de taux

Aucun instrument de couverture de taux d'intérêt significatif n'a été utilisé.

Sensibilité au risque de taux :

	Au 31/08/2008			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
en milliers d'euros				
Total dettes financières (note 25)	(195 813)	(10 721)	(338)	(206 872)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie (note 21)	36 227	-	-	36 227
Position nette	(159 586)	(10 721)	(338)	(170 645)

	Au 31/08/2007			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
en milliers d'euros				
Total dettes financières (note 25)	(116 565)	(18 986)	(810)	(136 361)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie (note 21)	60 145	-	-	60 145
Position nette	(56 420)	(18 986)	(810)	(76 216)

Une variation de 1 point de taux engendre un impact sur le résultat financier du Groupe compris entre 0,5 M€ en 2007 et 1,6 M€ en 2008.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse du taux d'endettement financier et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers.

Les emprunts souscrits par le Groupe, ainsi que les financements à court terme ne contiennent aucune clause d'engagement ou de défaut (covenants) susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non respect.

Risque de crédit

Le risque de crédit est limité par la dispersion des distributeurs, dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé. Un système d'analyse d'informations financières et commerciales permet de prévenir et de contenir les principaux risques de défaillance. Il est complété par un programme d'assurance crédit couvrant les créances sur les distributeurs dans les pays où l'expertise de Trigano n'est pas jugée suffisante pour gérer le risque.

Enfin, en ce qui concerne les caravanes et camping cars, la conservation jusqu'au paiement complet des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale.

Risque action

Trigano n'est pas exposé à un risque actions.

Note 32 – Engagements hors bilan

Engagements donnés

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Cautions données	30	362
Fonds de garantie	421	421
Autres engagements donnés	135	135
Total	586	918

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile, cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 161 786, ce qui correspond à un taux d'utilisation moyen des droits sur l'exercice 2007/2008 de 3,1%.

Note 33 – Cours de conversion des devises employées

	31/08/2008	31/08/2007
Livre Sterling		
Cours de clôture	0,8050	0,6779
Cours moyen	0,7561	0,6752
Zloty polonais		
Cours de clôture	3,3508	3,8160
Cours moyen	3,5110	3,8370
Dinar tunisien		
Cours de clôture	1,8093	1,75
Cours moyen	1,8037	1,73

Note 34 - Evénements postérieurs à la clôture

Le site de Tournon-sur-Rhône a été victime d'une inondation importante le 6 septembre 2008. Ce sinistre, classé catastrophe naturelle, a détruit environ 400 véhicules de loisirs et entraîné un arrêt de la production d'une durée de trois semaines. Trigano bénéficie d'une couverture d'assurance suffisante pour couvrir les conséquences financières de ce sinistre. Les dommages aux biens et la perte d'exploitation sont en cours d'évaluation. Un acompte de 4 M€ a été perçu en octobre 2008.

Note 35 - Information sur les transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- Trigano ;
- ses filiales ;
- les entreprises associées ;
- les membres du Conseil d'Administration.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales.

Les opérations concernant des personnes physiques n'ont pas de caractère significatif.

Rémunérations des membres du Conseil d'Administration

en milliers d'euros	2008	2007
Salaires	733	673
Charges sociales	331	317
Jetons de présence	249	244
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
Autres avantages	-	9
Total	1 313	1 243

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Trigano relatifs à l'exercice clos le 31 août 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1

« Corrections des états financiers précédemment publiés » de la partie 4 « Notes sur les comptes consolidés » de l'annexe qui expose les corrections apportées aux états financiers précédemment publiés, en application de la norme IAS 8.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Nous avons examiné les traitements comptables retenus par la société pour la comptabilisation des acquisitions d'intérêts minoritaires et des engagements d'achat d'intérêts minoritaires qui ne font pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et nous nous sommes assurés que les rubriques « 2.2 Positions comptables prises par Trigano en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes » de la partie « 2 - Règles et méthodes comptables » de l'annexe donnent une information appropriée à cet égard.

La note « 2.7 Chiffre d'affaires et enregistrement des marges » de la partie « 2 - Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose la méthode comptable retenue par le groupe pour reconnaître ses revenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié de ladite méthode.

Estimations comptables

Ainsi que décrit dans les notes annexes, lors de l'arrêté de ses comptes, votre Groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations (notes 2.12.5 et 12), l'activation des impôts différés liés aux déficits fiscaux (notes 2.10 et 6) et l'évaluation des provisions, en particulier pour garantie (notes 2.17, 26 et 28).

S'agissant des actifs cités ci-dessus, votre Groupe dispose de budgets, dont les différentes composantes, flux de trésorerie et résultat prévisionnel notamment, sont utilisées pour lui permettre de s'assurer de leur valeur recouvrable. A cette occasion, votre Groupe extrapole les flux de trésorerie à moyen terme sur la base d'hypothèses représentant sa meilleure estimation des perspectives d'activité et de rentabilité. En particulier, les projections concernant la filiale Euramobil ont fait l'objet d'un examen et d'une approbation lors du Conseil d'administration ayant arrêté les comptes.

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et vérifié que les notes annexes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par le Groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Lyon, le 18 décembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Daniel Mary-Dauphin

Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées

Sociétés	Forme sociale	Siège social	Capital social (en €)	N° immatriculation SIREN
Trigano	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	90 157 500,87	722 049 459 RCS PARIS
Api Club	SARL	15 Av. A.R. Guibert 78 170 La Celle St Cloud	8 000,00	438 640 633 RCS Versailles
Arts et Bois	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	304 515 562 RCS PARIS
Atelier Trigano	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	490 753 399 RCS PARIS
Autostar	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	333 120 434 RCS PARIS
Camping-Cars Chausson	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	378 944 565 RCS PARIS
Caravanes La Mancelle	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 400,00	378 291 504 RCS PARIS
Clairval	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	320 000,00	339 697 138 RCS PARIS
CMC Distribution France	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	88 877,78	471 501 098 RCS PARIS
CMC France	SCP	100 Rue Petit 75019 Paris	152 449,02	350 707 915 RCS PARIS
ECIM	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	421 257 494 RCS PARIS
Euro-Accessoires	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	2 000 000,00	303 409 742 RCS PARIS
Europ'holidays	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 000,00	395 134 422 RCS PARIS
HTD Participations	SARL	130 Rte de Lamastre 07300 Tournon/Rhône	3 000,00	498 510 007 RCS ANNONAY
Loisirs Finance	SA*	20 Av. G. Pompidou 92300 Levallois Perret	10 000 000,00	410 909 592 RCS NANTERRE
Maître Equipement	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	400 000,00	310 096 938 RCS PARIS
Mecadis	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	377 989 264 RCS PARIS
Mécanorem	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	550 000,00	312 300 213 RCS PARIS
Mécanorem Production	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 000,00	431 784 164 RCS PARIS
Mistercamp	SA	1 Rue Victor Hugo 44400 Reze	330 000,00	431 483 361 RCS NANTES
Ouest VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	500 000,00	483 632 444 RCS PARIS
Périgord Véhicules de Loisirs	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	383 039 880 RCS PARIS
Résidences Trigano	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	378 738 041 RCS PARIS
Riviera France	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	81 600,00	421 648 247 RCS PARIS
Rulquin	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	309 358 273 RCS PARIS
Techwood	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	351 216 759 RCS PARIS
Trigano Jardin	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 319 510,71	303 773 923 RCS PARIS
Trigano MDC	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	9 000 000,00	775 735 020 RCS PARIS
Trigano Remorques	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	345 039 069 RCS PARIS
Trigano Service	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	60.000,00	398 231 951 RCS PARIS
Trigano VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 000 000,00	458 502 838 RCS PARIS
Trois Soleils	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	20 000,00	380 916 114 RCS PARIS
SCI CMC	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	351 437 280 RCS PARIS
SCI de L'Amiral Lebreton	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	423 685 445 RCS PARIS
SCI du Chanoine Dubois	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	7 622,45	389 424 151 RCS PARIS
SCI du Colonel Petit	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	353 602 436 RCS PARIS
SCI Duchesse de Mirabel	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	432 806 685 RCS PARIS
SCI du Haut Eclair	SCI	Le Haut Eclair 72600 Mamers	15 244,90	347 520 835 RCS MAMERS
SCI du Président Arnaud	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	403 103 799 RCS PARIS
SCI du Professeur Parmentier	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	414 374 066 RCS PARIS

* à directoire et conseil de surveillance

COMPTES SOCIAUX

Bilan actif

en milliers d'euros	31/08/2008			31/08/2007
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	4 691	(2 647)	2 044	1 312
Avances et acomptes	1 185	-	1 185	1 018
Total immobilisation incorporelles	5 876	(2 647)	3 229	2 330
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 424	(262)	3 162	3 307
Constructions	15 118	(3 603)	11 515	11 246
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3 318	(2 562)	756	820
Immobilisations corporelles en cours	1 989	-	1 989	181
Total immobilisations corporelles	23 849	(6 427)	17 422	15 554
Immobilisations financières				
Participations	129 043	(14 049)	114 994	156 930
Actions propres	2 928	(31)	2 897	668
Créances rattachées à des participations	50 087	(15 257)	34 830	8 750
Prêts	142	(29)	113	81
Autres	47	(7)	40	38
Total immobilisations financières	182 247	(29 373)	152 874	166 467
Total actif immobilisé	211 972	(38 447)	173 525	184 351
Actif circulant				
Créances clients	3 543	-	3 543	2 991
Autres créances	40 666	(749)	39 917	29 410
Total créances	44 209	(749)	43 460	32 401
Valeurs mobilières de placement	4 315	-	4 315	619
Disponibilités	1 782	-	1 782	887
Charges constatées d'avance	231	-	231	210
Ecart de conversion actif	472	-	472	133
Total actif circulant	51 009	(749)	50 260	34 250
Total actif	262 981	(39 196)	223 785	218 601

Bilan passif (avant répartition)

	31/08/2008	31/08/2007
en milliers d'euros		
Capitaux propres		
Capital	90 157	90 117
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 183	4 121
Réserves		
Réserves légales	9 016	9 000
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	66 500	46 500
Report à nouveau	3 902	225
Résultat de l'exercice	11 475	35 337
Subventions d'investissement	136	147
Provisions réglementées	1 681	1 135
Total capitaux propres	187 050	186 582
Provisions		
Provisions pour risques	492	248
Total provisions pour risques et charges	492	248
Dettes		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 468	23 923
Emprunts et dettes financières divers	366	355
Total dettes financières	28 834	24 278
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs	576	446
Dettes fiscales et sociales	2 092	6 815
Total dettes d'exploitation	2 668	7 261
Dettes diverses		
Autres dettes	4 647	110
Produits constatés d'avance	94	122
Total dettes	36 243	31 771
Total passif	223 785	218 601

Compte de résultat

	2008	2007
en milliers d'euros		
Produits d'exploitation		
Production de services	9 112	8 704
Chiffre d'affaires net	9 112	8 704
Subventions d'exploitation	11	11
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	776	1 576
Autres produits	3 481	3 914
Total des produits d'exploitation	13 380	14 205
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	(3 121)	(3 007)
Impôts, taxes et versements assimilés	(630)	(641)
Salaires et traitements	(3 208)	(3 045)
Charges sociales	(1 386)	(1 279)
Dotations aux amortissements	(1 067)	(1 035)
Dotations aux provisions	(10)	(133)
Autres charges	(152)	(1 547)
Total des charges d'exploitation	(9 574)	(10 687)
Résultat d'exploitation	3 806	3 518

Compte de résultat

	2008	2007
en milliers d'euros		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	37 253	32 908
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 204	441
Autres intérêts et produits assimilés	793	834
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 781	111
Différences positives de change	7	9
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	105	222
Total des produits financiers	43 143	34 525
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(21 761)	(397)
Pertes sur créances	(23 720)	-
Intérêts et charges assimilés	(1 311)	(1 108)
Différences négatives de change	(28)	(7)
Total des charges financières	(46 820)	(1 512)
Résultat financier	(3 677)	33 013
Résultat courant avant impôts	129	36 531
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	859	1 096
Reprise sur provisions et transfert de charges	4	585
Total des produits exceptionnels	863	1 681
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	(581)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(1 080)	(1 069)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(164)	(225)
Total des charges exceptionnelles	(1 244)	(1 875)
Résultat exceptionnel	(381)	(194)
Impôts sur les bénéfices	11 727	(1 000)
Total des produits	57 386	50 411
Total des charges	(45 911)	(15 074)
Bénéfice	11 475	35 337

Annexe aux comptes sociaux

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2008 dont le total est de 223 785 k€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 57 386 k€ et dégageant un bénéfice de 11 475 k€. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er septembre 2007 au 31 août 2008.

Faits marquants de l'exercice

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 31/07/2007, la société a racheté dans l'exercice 197 055 titres ce qui porte le nombre total au 31/08/2008 à 216 363 pour une valeur de 2 896 882 €.

Par déclaration du 25 juillet 2008, Trigano a procédé à la dissolution de sa filiale Trigano Participations par Transmission Universelle de Patrimoine (TUP). Ainsi Trigano détient désormais directement les sociétés anciennement détenues par Trigano Participations.

La filiale Trigano Deutschland GmbH KG & Co KG ayant connu un nouvel exercice déficitaire, des charges à hauteur de 37,3 M€ ont été enregistrées sur l'exercice (subvention à caractère financier 16,0 M€ (cf. note 14), dépréciation des titres 6,0 M€ (cf. note 2) et du compte courant 15,3 M€ (cf. note 2)).

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2008 ont été établis selon les principes comptables généralement admis, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, dépôt de marques, brevets, procédés et logiciels possédés par la société. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels, procédés et brevets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de dépôts de marques sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 10 ans.

A la clôture de l'exercice, les marques, fonds de commerce et droit au bail sont évalués à leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée si cette valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	50 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique mobilier	2 à 10 ans
Matériel micro-informatique	2 ans
Matériel de transport	4 ans

3 - Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction ont fait l'objet d'une provision déterminée en fonction d'une actualisation au taux de 4,54 %.

Les provisions pour risques filiales sont comptabilisées en résultat courant.

4 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, sauf exception (voir note 3). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 - Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

6 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à la valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

7 - Provisions pour risques et charges et engagements hors bilan

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

8 - Engagements en matière de pensions et retraites

Les charges correspondant aux engagements de la Société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées. Le montant potentiel de ces indemnités figure en engagements financiers hors bilan dans la présente annexe.

9 - Résultat financier

Les subventions accordées aux filiales ainsi que les abandons de créances financières sont comptabilisées en résultat financier.

Notes sur le bilan

Note 1 - Actif Immobilisé

Valeurs brutes

	Valeur brute au 31/08/2007	TUP	Reclassement (1)	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/08/2008
en milliers d'euros						
Immobilisations incorporelles	4 741	486	-	976	(327)	5 876
Immobilisations corporelles						
Terrains	3 538	19	-	-	(133)	3 424
Constructions	13 770	985	-	363	-	15 118
Matériel informatique et de bureau	2 434	-	-	220	(166)	2 488
Divers	692	181	-	2	(45)	830
Avances et acomptes	181	-	-	1 908	(100)	1 989
Total immobilisations corporelles	20 615	1 185	-	2 493	(444)	23 849
Immobilisations financières						
Participations (Cf note 16) (2)	157 863	2 224	(32 500)	1 456	-	129 043
Actions propres	668	-	-	3 338	(1 078)	2 928
Créances rattachées à des participations	8 750	-	32 500	25 038	(16 201)	50 087
Prêts	112	18	-	12	-	142
Divers	38	7	-	2	-	47
Total immobilisations financières	167 431	2 249	-	29 846	(17 279)	182 247
Total général	192 787	3 920	-	33 315	(18 050)	211 972

(1) Reclassement du prêt à Trigano Deutschland GmbH & Co. KG de la ligne Participations à créances rattachées à des participations pour un montant de 32 500 k€

(2) Colonne TUP : transmission de titres pour 15 187 k€ et élimination de titres pour 12 963 k€

Amortissements

	Amortissements au 31/08/2007	TUP	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/08/2008
en milliers d'euros					
Immobilisations incorporelles	(2 411)	-	(236)	-	(2 647)
Immobilisations corporelles					
Agencements des terrains	(230)	-	(32)	-	(262)
Constructions	(2 524)	(574)	(505)	-	(3 603)
Matériel informatique et de bureau	(2 068)	-	(235)	166	(2 137)
Divers	(239)	(170)	(84)	68	(425)
Total immobilisations corporelles	(5 061)	(744)	(856)	234	(6 427)
Total général	(7 472)	(744)	(1 092)	234	(9 074)

Note 2 - Provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif

	Montants au 31/08/2007	TUP	Dotations	Reprises	Montants au 31/08/2008
en milliers d'euros					
Immobilisations financières					
Participations	(933)	(7 162)	(6 031)	46	(14 080)
Créances rattachées à des participations	-	-	(15 257)	-	(15 257)
Prêts	(31)	-	-	2	(29)
Autres	-	(7)	-	-	(7)
Total immobilisations financières	(964)	(7 169)	(21 288)	48	(29 373)
Actif circulant					
Autres créances	(3 020)	(2 000)	(10)	(4 281)	(749)
Total général	(3 984)	(9 169)	(21 298)	4 329	(30 122)

Note 3 - Echancier des prêts et des créances

		Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
en milliers d'euros				
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations		50 087	444	49 643
Prêts		142	19	123
Autres immobilisations financières		47	47	-
Total Actif immobilisé		50 276	510	49 766
Actif circulant				
Créances clients		3 543	3 543	-
Autres créances				
Société apparentées		24 675	24 675	-
Comptes courants intégration fiscale		117	117	-
Etat	(1)	15 252	9 616	5 636
Autres créances détenues sur les Sociétés du groupe	(2)	602	602	-
Autres		20	20	-
Total des autres créances		40 666	35 030	5 636
Total		94 485	39 083	55 402

(1) Dont créance de report en arrière de déficit de 5 636 k€

(2) Dont créance sur le société SCP CMC de 148 k€ d'une valeur nominale de 1 020 k€

Note 4 - Valeurs mobilières de placement

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
SICAV monétaires	4 314	618
Divers	1	1
Total	4 315	619

La valeur liquidative au 31 août 2008 des SICAV monétaires est de 4 315 k€

Note 5 - Autres informations sur les postes de l'actif

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Montants concernant les entreprises liées		
Participations	129 043	125 363
Créances rattachées à des participations	50 087	41 250
Clients	3 417	2 928
Autres créances	25 394	27 407
Total	207 941	196 948
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	137	168
Charges financières	94	43
Total	231	211
Produits à recevoir		
Clients	2 200	2 332
Autres créances	454	551
Total	2 654	2 883

Note 6 - Composition du capital social

Catégorie	Nombre de titres			Au 31/08/2008	Valeur nominale
	Au 31/08/2007	Créés	Réduction		
Actions	21 170 340	9 400	-	21 179 740	4,2567 €

Voir "note 14" concernant l'attribution d'options d'achats d'actions

Note 7 - Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	Montants au 31/08/2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montants au 31/08/2008
Provision pour pertes de change	133	472	(133)	-	472
Provisions pour risques filiales	115	-	-	(95)	20
Total	248	472	(133)	(95)	492

Note 8 - Echancier des dettes

en milliers d'euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	28 468	22 468	6 000	-
Emprunts et dettes financières divers	366	26	6	334
Fournisseurs	576	576	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 092	2 092	-	-
Autres dettes	4 741	4 741	-	-
Total	36 243	29 903	6 006	334

(1) Les emprunts et dettes sont à taux variable, les emprunts ne comportent pas de covenant financier

Note 9 - Autres informations sur les postes du passif

en milliers d'euros	31/08/2008	31/08/2007
Montants bruts concernant les entreprises liées		
Emprunts et dettes financières	303	282
Fournisseurs	3	1
Autres dettes	3 151	-
Total	3 457	283
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	94	122
Total	94	122
Charges à payer		
Dettes fournisseurs	136	119
Dettes fiscales et sociales	916	529
Autres dettes	-	-
Total	1 052	648

Notes sur le compte de résultat

Note 10 - Résultat financier

Informations concernant les entreprises liées

en milliers d'euros	2008	2007
Produits financiers		
Dividendes reçus sur titres de participation	36 982	32 579
Résultats des sociétés de personnes	271	276
Produits de prêts et comptes courants auprès des filiales du Groupe	1 966	1 264
Reprises sur provision filiales	3 646	-
Total	42 865	34 119

Note 11 - Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	2008	2007
Résultats sur cession d'immobilisations corporelles	10	11
Résultat sur cession d'actions Trigano (contrat de liquidité)	(230)	(35)
Dotations aux amortissements dérogatoires	(165)	(130)
Reprise sur amortissements dérogatoires	4	4
Dotation pour risques filiales	-	(95)
Résultat sur cession de titres filiales	-	51
Résultat exceptionnel	(381)	(194)

Autres informations

Note 12 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées aux dirigeants par Trigano s'élèvent à 608 239 €.

Note 13 - Eléments de nature fiscale

La société est la société-mère du groupe fiscal constitué avec les sociétés : Trigano VDL, Euro-Accessoires et Trigano MDC. Dans le cadre de l'intégration fiscale, l'impôt est calculé par filiale comme en l'absence d'intégration.

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable est de 668 k€. L'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit : report en arrière de déficits : 5 636 k€ ; produits d'intégration fiscale : 6 197 k€ ; autres : -106 k€.

Note 14 - Engagements financiers (hors bilan)

Pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés : 325 128 €

Crédits bail

en milliers d'euros	Engagements de crédit bail					Total à payer	Prix résiduel
	Redevances payées		Redevances à payer				
	de l'exercice	cumulées	1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans		
Terrains et constructions	331	2 595	338	743	-	1 081	-

Cautions données

Nature	Objet	Bénéficiaire	Montant de l'engagement (en k€)	
Cautions	Crédit Bail Immobilier	CBI (Baticentre)	18	Trigano Remorques - Reuilly

Engagements recus

Abandons de créances ou subventions accordées avec clause de retour à meilleure fortune :

Société Trigano Jardin	7 749 k€
Société Résidences Trigano	11 899 k€
Société Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	16 000 k€
Société Ouest VDL	1 111 k€
Total	36 759 k€

Autres engagements reçus

Les minoritaires des sociétés Trigano SpA, Arca Camper, Riviera France, Trois Soleils et Auto-Trail VR Ltd se sont engagés à vendre à la société Trigano les actions qu'ils détiennent. En contrepartie la société Trigano s'est engagée à les acquérir à leur première demande.

Engagements donnés

Néant

Options de souscription d'actions

	Nombre d'options			
	A l'ouverture	Exercées au cours de l'exercice	Annulées	Restant à lever
1 ^{er} plan				
attribution du 14/11/2001	10 900	(9 400)	(1 500)	-
attribution du 12/01/2004	38 500	-	(4 000)	34 500
2 ^{ème} plan				
attribution du 26/02/2004	16 000	-	(3 000)	13 000
Total	65 400	(9 400)	(8 500)	47 500

Note 15 - Ventilation de l'effectif moyen

	2008	2007
Cadres	36	32
Employés	10	15
Total	46	47

Note 16 - Tableau des filiales et participations au 31 août 2008

Filiales et Participations Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication					
1. Filiales (détenues à + de 50 %) :					
Trigano V.D.L.	k€	7 000	44 327	100,00	11 002
Trigano S.p.A.	k€	18 000	8 564	98,00	(7 160)
Trigano Van	k€	100	(88)	100,00	(14)
Trigano Service	k€	60	7 188	95,00	1 771
Trigano M.D.C.	k€	9 000	8 860	100,00	261
Euro-Accessoires	k€	2 000	7 654	100,00	2 013
Benimar Ocarsa	k€	60	103	100,00	138
Autostar	k€	1 000	(167)	97,10	(2 555)
Arca Camper	k€	1 169	(1 799)	88,60	(1 867)
Mecanorem	k€	550	2 651	100,00	153
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG.	k€	7 500	(23 028)	100,00	(245)
Auto-Trail	k£	200	10 135	99,89	2 630
Delwyn Enterprises Ltd	k£	160	4 281	100,00	762
Périgord V.D.L.	k€	150	1 518	100,00	79
Trois Soleils	k€	20	3 464	94,50	329
Rulquin	k€	1 000	3 486	99,99	602
Trigano Remorques	k€	1 000	12 666	100,00	2 080
ECIM	k€	100	4 267	100,00	1 137
Trigano Jardin	k€	7 667	(7 654)	100,00	4 564
Caravanes La Mancelle	k€	10	1 339	100,00	187
Grove Products Ltd	k£	0	1 673	100,00	339
2. Participations (détenues à - 50 %) :					
Loisirs Finance	k€	10 000	10 089	49,00	2 345

Filiales et Participations Informations financières	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations				
Valeur comptable des titres détenus				
- brute	63 882	65 161	-	-
- nette	55 900	59 094	-	-
Montant des prêts et avances accordées	8 931	49 073	-	-
Montant des cautions et avals donnés	18	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	24 291	12 341	1 121	-

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

	2004	2005	2006	2007	2008
en euros					
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	45 284 268	45 284 268	90 000 000	90 117 488	90 157 502
b) Nombre des actions ordinaires existantes	11 321 067	11 321 067	21 142 740	21 170 340	21 179 740
c) Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	64 750	64 750	129 500	65 400	47 500
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 559 117	7 173 669	7 334 601	8 704 260	9 112 079
b) Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	34 244 507	28 301 315	30 093 728	35 854 472	18 189 562
c) Impôts sur les bénéfices	1 949 923	1 002 212	1 087 227	1 000 335	(11 726 668)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31 863 127	24 861 336	25 951 119	35 336 835	11 474 633
f) Résultat distribué	6 792 640	10 571 370	11 628 507	11 643 687	2 097 809
III - Résultats par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,85	2,42	1,37	1,65	1,41
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,81	2,20	1,23	1,67	0,54
c) Dividende attribué à chaque action	0,60	0,50	0,55	0,55	0,10
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	37	37	41	47	46
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 044 408	2 567 094	2 716 789	3 044 919	3 207 519
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale et oeuvres sociales)	885 006	1 139 970	1 136 949	1 279 352	1 385 700

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Trigano, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 3 – Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous nous sommes assurés de la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables et du caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Lyon, le 18 décembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Daniel Mary-Dauphin

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Administrateurs concernés	Montant (en €HT)
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Abandon d'une partie du prêt avec retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 22 juillet 2008). Convention signée le 29 août 2008	F. Feuillet	16 000 000
Résidences Trigano	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 22 juillet 2008). Convention signée le 29 août 2008	F. Feuillet M. H. Feuillet	1 549 617
Trigano Jardin	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 22 juillet 2008). Convention signée le 29 août 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet F. Baleydiér	5 513 583
Ouest VDL	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 22 juillet 2008). Convention signée le 29 août 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	710 653
Bénimar	Prêt sur prêt rémunéré au taux de 5,33% pour un montant initial de 530 000 € (autorisation du conseil d'administration du 3 octobre 2007) Convention signée le 25 octobre 2007	F. Feuillet M.H. Feuillet	- Capital restant dû : 495 789 - Intérêts : 22 863
	Prêt participatif pour un montant initial de 2 000 000 € Intérêts calculés comme suit : - si résultat net compris entre 0 et 2 M€ : Euribor 3 mois + 1% - si résultat net compris entre 2 et 4 M€ : Euribor 3 mois + 0,75% - si résultat net supérieur à 4 M€ : Euribor 3 mois + 0,5% (autorisation du conseil d'administration du 8 janvier 2008) Convention signée le 26 janvier 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	- Capital restant dû : 1 833 335 - Intérêts : 66 732

Conventions autres que les conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Administrateurs concernés	Montant (en €HT)
Trigano Van	Subvention d'équilibre sans retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 22 juillet 2008). Convention signée le 29 août 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	80 000
Ouest VDL	Subvention d'équilibre avec retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 22 juillet 2008). Convention signée le 29 août 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	400 000
	Prestations de services administratifs (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	16 500
	Prestations informatiques (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	5 060
	Contrat de bail signé le 21 juillet 2008 au titre des locaux situés à Sablé-sur-Sarthe (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention du 21 juillet 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	180 000
Caravanes La Mancelle	Prestations informatiques (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	19 800
Mistercamp	Prestations informatiques (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	3 300
	Prestations de services administratifs (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	5 060
Périgord VDL	Prestations informatiques (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	3 300
	Prestations de services administratifs (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	5 060
Bénimar	Prestations informatiques (autorisation du conseil d'administration du 28 avril 2008) Convention signée le 19 mai 2008	F. Feuillet M.H. Feuillet	22 000

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Montant (en € HT)
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Prêt non rémunéré	32 500 000
Benimar - Ocarsa SA	Avance en compte courant non rémunérée	5 000 000
Mistercamp	Avance en compte courant non rémunérée	500 000
Trigano Jardin	Abandon de créances accordé avec retour à meilleure fortune	1 235 000
Résidences Trigano	Abandon de créances accordé avec retour à meilleure fortune	1 509 245
	Subventions d'équilibre accordées avec retour à meilleure fortune	8 965 371

Conventions autres que les conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Montant (en € HT)
Pour l'ensemble des filiales du groupe	Commissions de négociation sur les achats de châssis	2 437 883
	Loyers, charges locatives	2 378 527
	Prestations de services administratifs	1 317 360
	Redevances sur des contrats de licence de marque	2 647 398
	Prestations informatiques	2 346 647
	Dépôts de garantie des locations	296 180

Paris et Lyon, le 18 décembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Daniel Mary-Dauphin

Déclaration établie en application de l'article 222 – 3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nous attestons qu'à notre connaissance :

- les comptes au 31 août 2008 de Trigano sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation et comporte une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 16 décembre 2008

François Feuillet
Président – Directeur général

Michel Freiche
Directeur Général Adjoint

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale ordinaire du 8 janvier 2009

Première résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2008, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations qu'ils traduisent, faisant ressortir un bénéfice de 11 474 632,86 €.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 août 2008 ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Troisième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-40 et L. 225-42 du Code de commerce, approuve purement et simplement les conclusions dudit rapport et ratifie l'ensemble des opérations qui y sont énoncées.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	€ 11 474 632,86
Majoré du report à nouveau antérieur	€ 3 902 124,91
<i>Total à affecter</i>	€ 15 376 757,77

Aux comptes suivants :

Dividendes (0,10 €/ action)	€ 2 117 974,00
Report à nouveau	€ 13 258 783,77
<i>Total affecté</i>	€ 15 376 757,77

Le dividende de 0,10 € par action serait mis en paiement le 1^{er} avril 2009 ; il est précisé que ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 3 - 2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Dividende		
		Brut	Avoir fiscal	Total
31.08.2005	21 142 740 actions	0,50 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 - 2° CGI)	-
31.08.2006	21 142 740 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 - 2° CGI)	-
31.08.2007	21 170 340 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 - 2° CGI)	-

Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice clos à 92 000 €.

Sixième résolution

L'assemblée, constatant que le mandat de BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2014.

Septième résolution

L'assemblée, constatant que le mandat de Monsieur Eric BLACHE, commissaire aux comptes suppléant, arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2014.

Huitième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, faisant usage de la faculté prévue à l'article L. 25-209 du Code de commerce, autorise pour une durée de douze mois, le Conseil d'Administration à acheter des actions de la société, dans la limite de 10 % du capital social, ce qui, à ce jour, correspond à un nombre maximal de 2 117 974 actions.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous les moyens y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- annuler les titres ;
- remettre les titres en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- consentir des options d'achat d'actions aux dirigeants de la société et de ses filiales, aux conditions prévues par la loi.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tout moyen, notamment sur le marché de gré à gré ; la part pouvant être réalisée par négociations de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Neuvième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Trigano

100 rue Petit, F-75165 Paris Cedex 19

Téléphone : +33 (0)1 44 52 16 20

Télécopie : +33 (0)1 44 52 16 21

E-mail : contact@trigano.fr

SA au capital de 90 157 500 euros

722 049 459 RCS Paris

www.trigano.fr